

# L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

## ABONNEMENTS

à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois  
 France et Algérie : Un an... 25 fr.  
 — Six mois... 14 fr.  
 Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.  
 — Six mois... 18 fr.

Par assant le Vendredi  
 Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :  
 France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

## INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres  
 Annonces en 7 points... 2 50  
 Réclames en 8 points... 4 »  
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces  
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1323. — 52<sup>e</sup> volume (2)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2<sup>e</sup> Arr<sup>e</sup>)

Vendredi 13 Juillet 1917

## SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/compta et dépôts particuliers	Portefeuille	Avances s'valeurs mobilières	escompte	
<b>FRANCE — Banque de France</b>								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739		3 1/2
1917 28 juin.....	5.288	260	19.823	2.734	1.750	1.432		5
1917 5 juillet....	5.291	263	20.112	2.528	1.880	1.138		5
1917 12 juillet....	5.293	262	20.197	2.462	1.713	1.159		5
<b>ALLEMAGNE — Banque de l'Empire</b>								
1914 23 juillet....	1.696	418	2.364	1.180	939	63		4
1917 15 juin.....	3.167	63	10.280	6.020	11.843	13		5 1/2
1917 23 juin.....	3.071	73	10.275	6.435	11.983	11		5
1917 30 juin.....	3.072	80	10.873	7.116	13.703	11		5
<b>ANGLETERRE — Banque d'Angleterre</b>								
1914 23 juillet....	1.094	»	733	1.055	841	»		5
1917 21 juin.....	1.416	»	971	3.984	2.647	»		5 1/2
1917 28 juin.....	1.438	»	985	3.128	2.506	»		5
1917 4 juillet....	1.381	»	1.005	3.264	2.777	»		5
<b>DANEMARK — Banque Nationale</b>								
1914 31 juillet....	410	»	219	24	94	15		6
1917 31 mars....	230	3	425	43	99	22		5 1/2
1917 30 avril....	242	3	421	67	98	21		5
1917 31 mai.....	252	3	418	72	84	22		5
<b>ESPAGNE — Banque d'Espagne</b>								
1914 10 juillet....	543	730	1.519	498	446	170		4 1/2
1917 16 juin.....	1.509	754	2.448	791	428	448		4 1/2
1917 23 juin.....	1.542	757	2.458	795	427	440		4 1/2
1917 30 juin.....	1.574	756	2.477	797	425	428		4 1/2
<b>HOLLANDE — Banque Néerlandaise</b>								
1914 25 juillet....	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1917 9 mai.....	1.252	16	1.574	103	131	179		4 1/2
1917 16 juin.....	1.265	16	1.557	136	126	175		4 1/2
1917 23 juin.....	1.267	16	1.551	139	125	167		4 1/2
<b>ITALIE — Banque d'Italie</b>								
1914 31 juillet....	1.105	89	3.086	245	586	115		5 1/2
1917 10 mai.....	843	65	4.033	843	542	368		5
1917 20 mai.....	834	65	4.051	860	532	359		5
1917 31 mai.....	833	66	4.115	833	525	357		5
<b>ROUMANIE — Banque Nationale</b>								
1914 18 juillet....	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58		5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58		5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58		5
<b>RUSSIE — Banque de l'Etat</b>								
1914 21 juillet....	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1917 21 mai.....	3.941	313	31.000	5.668	25.096	3.536		6
1917 29 mai.....	3.945	329	31.374	5.814	24.844	3.497		6
1917 5 juin.....	3.950	320	31.705	5.809	25.194	3.643		6
<b>SUEDE — Banque Royale</b>								
1914 31 juillet....	146	8	320	109	236	41		5 1/2
1917 31 mars....	270	6	614	195	355	76		5 1/2
1917 30 avril....	272	6	608	182	328	71		5 1/2
1917 31 mai.....	284	6	607	174	334	70		5 1/2
<b>SUISSE — Banque Nationale</b>								
1914 23 juillet....	180	19	268	51	94	20		3 1/2
1917 7 juin.....	341	52	510	110	182	17		4 1/2
1917 15 juin.....	341	53	500	119	188	16		4 1/2
1917 23 juin.....	341	53	500	124	190	16		4 1/2

## REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

### Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	13 juin 1917	20 juin 1917	27 juin 1917	4 juillet 1917	11 juillet 1917
Londres.....	25.224	25.17 1/2	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	669 »	672.50	669.50	672 »	668.50
Hollande.....	208.30	207.56	237.50	237.50	237 »	237 »	238 »
Italie.....	100 »	99.62	81 »	79.50	80 »	79.50	79.50
Pétrograd....	266.67	263 »	135 »	130.50	131 »	127 »	138 »
Scandinavie...	138.89	138.25	173 »	174 »	175 »	176 »	178.50
Suisse.....	100 »	100.03	115 »	117.50	118.50	120.50	122.50
Canada.....	518.25	»	570.50	572 »	573 »	578 »	573 »

### Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	13 juin 1917	20 juin 1917	27 juin 1917	4 juillet 1917	11 juillet 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	133.80	134.50	133.90	134.40	133.70
Hollande.....	» flor.	99.64	114.02	114.02	113.78	113.78	114.25
Italie.....	» lire.	99.62	81 »	79.50	80 »	79.50	79.50
Pétrograd....	» rbl.	98.62	56.625	48.9375	49.125	47.625	51.75
Scandinavie...	» couf	99.46	124.56	125.28	126 »	126.72	128.52
Suisse.....	» fr.	100.03	115 »	117.50	118.50	120.50	122.50
Canada.....	» dol.	»	110.08	110.37	110.57	111.53	110.57

### Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	12 juin 1917	19 juin 1917	26 juin 1917	30 juin 1917	10 juillet 1917
Paris.....	25.224	25.18 1/2	27.28	27.375	27.28	27.395	27.435
New-York....	4.86 1/2	4.871	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Espagne.....	25.22	25.90	20.20	20.42	20.15	20.30	20.45
Hollande.....	12.109	12.125	11.53	11.54 1/2	11.52 1/2	11.54	11.535
Italie.....	25.22	25.268	33.57 1/2	34.10	34.20	34.15	34.35
Pétrograd....	94.58	95.80	199 1/2	205 1/2	203 »	206 »	206 1/2
Portugal....	53.28	46.19	31 »	31 »	31 »	31 »	31 1/2
Scandinavie...	18.15	18.24	15.82	15.72	15.62	15.60	15.15
Suisse.....	25.22	25.18	23.70	23.50	23.25	23.15	22.35

### Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	12 juin 1917	19 juin 1917	26 juin 1917	30 juin 1917	10 juillet 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	92.45	92.14	92.45	92.07	91.93
New-York....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	124.85	123.51	125.16	124.24	123.33
Hollande.....	» flor.	99.87	105.02	104.89	105.07	104.93	104.96
Italie.....	» lire	99.82	75.12	74.96	74.75	74.86	73.43
Pétrograd....	» rou.	98.77	47.40	46.02	46.59	45.91	45.81
Portugal....	» mil.	86.69	58.18	58.18	58.18	58.18	58.42
Scandinavie...	» cou.	100.85	114.78	115.52	116.27	116.41	119.86
Suisse.....	» fr.	100.17	106.42	107.33	108.48	108.95	112.85

L'examen des variations enregistrées, au cours de la semaine, dans les différents compartiments de la cote, laisse des impressions très diverses. Le marché des devises sur Londres et sur New-York a subi, vendredi dernier, une brusque réaction, à la suite d'une intervention énergique qui n'a pas été, paraît-il, du goût de tout le monde. Le prix de la livre sterling, que quelques spéculateurs avaient abusivement poussé jusqu'à 27,65, a été ramené en une seule séance à 27,25 ; il s'est un peu relevé depuis et clôture, le 11, à 27,30. Celui du dollar a, de même, fléchi de 5,80 à 5,71 1/2 et se retrouve à 5,73. Il a suffi de jeter sur le marché relativement peu de change pour obtenir ce résultat. Cela prouve, une fois de plus, qu'il n'est pas sans incon-

venients de laisser le champ libre à quelques tripotteurs qui s'empressent d'exploiter, au mieux de leurs intérêts, une situation évidemment difficile en son principe.

Le gouvernement semble enfin l'avoir compris et nous nous réjouissons de le voir décidé à organiser une surveillance plus que jamais nécessaire. La Banque de France l'a bien exercée jusqu'ici, dans la mesure où sa situation de vendeur pour compte du Trésor ou pour son propre compte lui en donnait le moyen. Mais l'expérience a démontré qu'une foule de transactions échappaient à son contrôle. Ce sont ces transactions qu'il faut saisir afin de pouvoir se rendre compte si elles correspondent à un but légitime ou si elles sont de simples manœuvres destinées à provoquer soit une hausse, soit une baisse injustifiées par la condition des besoins. Ce contrôle généralisé est en voie d'organisation. Nous ne doutons pas que la bonne volonté du ministre des Finances, décidé à prendre toutes les responsabilités qui lui incombent de ce fait, ne rencontre chez les intermédiaires un désir de sincère collaboration.

Le change espagnol a subi le contre-coup de la situation politique assez troublée dans la péninsule. De 6,74, le 3 juillet, la piastre a fléchi progressivement à 6,68 1/2. D'après certaines informations de presse, le nouveau ministre des Finances, M. Bugallal, étudierait une combinaison pour l'amélioration du change hispano-français, sur la base du rapatriement des titres de la Dette Extérieure espagnole. Les deux tiers de cette dette sont déjà domiciliés en Espagne. Faut-il rattacher à cette nouvelle le courant d'achats qui se manifeste sur les Certificats de valeurs espagnoles prêtées à l'Etat? Les Certificats d'Extérieure se négocient en ce moment au pair. La devise Hollande est ferme à 2,38, contre 2,37 le 4 juillet et 2,39 le 5. Les changes scandinaves cotent en clôture 1,78 1/2 pour la Suède, contre 1,76 il y a huit jours; 1,70 1/2 pour la Norvège et 1,66 pour le Danemark. Le franc suisse a brusquement passé de 1,20 à 1,22, et il clôture, le 11, à 1,22 1/2. Cette aggravation subite — on était à 1,13 au début de juin — s'explique difficilement par des raisons normales. Une enquête de ce côté conduirait peut-être à d'intéressantes révélations. Le change italien est toujours faible à 79 1/2. Par contre, le rouble a regagné 11 centimes dans la semaine; il clôture demandé à 1,38, contre 1,27 mercredi dernier.

Les Etats-Unis ont consenti à la France et à la Grande-Bretagne un prêt additionnel de 100 millions de dollars et 60 millions de dollars à l'Italie. Les avances que nous avons reçues jusqu'à présent de l'Amérique, depuis son entrée en guerre, s'élèvent à 310 millions de dollars, contre 660 millions de dollars à l'Angleterre.

La Commission des changes, à laquelle nous faisons allusion dans notre dernière chronique, vient d'être instituée par arrêté du 6 juillet. Elle fonctionne auprès du ministre des Finances et sera chargée « d'étudier tous les moyens propres à sauvegarder la valeur d'échange de la monnaie nationale contre les devises étrangères et à parer aux conséquences financières du déficit de la balance commerciale ». Les propositions adoptées par la Commission et les avis qu'elle émettra sur les questions qui lui seront soumises, seront transmis au ministre. Un Comité exécutif, composé de quatre membres, servira d'organe permanent à la Commission. Celle-ci aura la faculté de s'adjoindre temporairement les personnes d'une compétence spéciale qu'elle désirera consulter sur un objet déterminé. Cet organisme vient peut-être un peu tard dans la crise du change. Qu'importe; il peut encore rendre de grands services et par sa nature et par sa composition, si on prend soin d'aiguiller son activité dans des sens pratiques

et si on est vraiment décidé à en faire autre chose qu'un « paravent à responsabilités ». Nous le jugerons à l'usage.

Un arrêté des ministres du Commerce et des Finances, en date du 8 juillet, subordonné à l'autorisation préalable l'importation des marchandises placées par le décret du 22 mars 1917 et les arrêtés ultérieurs, sous le régime du contingent. L'art. 7 de l'arrêté du 13 avril 1917 avait affranchi ces marchandises de la formalité de l'autorisation d'entrée jusqu'à fixation des crédits d'importation. Désormais, toutes marchandises d'origine ou de provenance étrangère, à l'exception de celles introduites sous le régime de l'admission temporaire, du transbordement ou du transit et de celles faisant l'objet de dérogations générales aux prohibitions d'entrée, ne pourront être importées que sous le couvert d'une autorisation spéciale.

#### Cours des changes de New-York sur :

Païr	16	12	19	26	3	7
	juillet 1914	juin 1917	juin 1917	juin 1917	juillet 1917	juillet 1917
Paris.....	5.18½	5.16½	5.73½	5.76½	5.74½	5.75
Londres.....	4.86½	4.87½	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½
Berlin.....	95.28	95.06	(1)	»	»	»
Amsterdam....	40.195	»	41 ½	41 1/4	41 ½	41 ½

#### Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16	12	19	26	3	7
	juillet 1914	juin 1917	juin 1917	juin 1917	juillet 1917	juillet 1917
Paris.....	100 fr.	100 27	90 37	89 95	90 28	89 99
Londres.....	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin.....	100 M.	»	»	»	»	»
Amsterdam....	100 flor.	»	102 77	102 77	102 77	102 31

#### Changes sur Londres à

(Cours moyen du mardi)

	15	19	26	3	10
	juillet 1914	juin 1917	juin 1917	juillet 1917	juillet 1917
<b>Valeurs à vue</b>					
Alexandrie.....	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 7/16
<b>Cable transfert</b>					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 3/32	1.4 9/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.5 5/8	2.6 1/4	...	2.6 7/8
Shanghai.....	2.5 3/4	3.8 3/4	3.10	...	3.10
<b>Valeurs à 90 jours de vue</b>					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	50 3/8	50 3/4	50 1/2	50 1/8
Montevideo.....	51 3/32	55 1/2	55 1/2	55	54 1/2
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	13 25/32	13 31/32	13 13/16	13 25/32
Valparaiso.....	9 3/4	12 17/32	12 17/32	12 11/16	12 1/16
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64
Yokohama.....	12 0 3/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 5/8

#### Variations du mark à

	29	5	12	19	26	3	10
	mai 1917	juin 1917	juin 1917	juin 1917	juin 1917	juillet 1917	juillet 1917
<b>New-York (1)</b> (pair : 95 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
<b>Amsterdam</b> (pair : 59 3/8)	»	»	»	»	»	»	»
<b>Cours.....</b>	36 50	35 70	33 75	34 50	33 20	34 75	33 525
<b>Parité.....</b>	61 48	60 24	58 95	58 21	56 02	58 64	56 57
<b>Perte %.....</b>	38 52	39 76	43 05	41 79	43 98	41 36	43 43
<b>Genève</b> (pair : 123 47)	»	»	»	»	»	»	»
<b>Cours.....</b>	75 75	74 70	69 50	68 05	66 65	67 75	64 30
<b>Parité.....</b>	61 35	60 50	58 30	55 12	53 98	54 88	52 08
<b>Perte.....</b>	38 65	39 50	43 70	44 88	46 02	45 12	47 92

Le change sur Vienne à Genève est coté 40 50, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 61 43 %.

#### Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	10	10	10	10	10	10	10
	janv. 1917	fév. 1917	mars 1917	avril 1917	mai 1917	juin 1917	juillet 1917
<b>Cours de l'or....</b>	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
<b>Cours d'argent</b>	36 1/5	37 5/8	37 1/8	36 5/8	37 7/8	38 3/4	40 5/16
<b>Escompte hors banque.....</b>	5 1/5	5 1/16	4 7/8	4 17/32	4 3/4	4 23/32	4 13/16

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

## LA SITUATION

Depuis la reprise de l'offensive russe, les combats se sont rallumés sur tous les fronts. Mais c'est toujours sur le front oriental que les combats sont le plus violents. La marche en avant des armées de Broussilof continue. Aux dernières nouvelles, les Russes occupaient Halicz et avaient fait plus de 40.000 prisonniers depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Les troupes des Empires centraux sont en retraite en arrière de Stanislaw.

En Grèce, le calme semble être revenu. Le Gouvernement de M. Venizelos devient maître de la situation et les deux armées, de Salonique et d'Athènes, fusionnent. M. Jonnart, au cours de déclarations sur la situation générale a dit : « Nous mettrons le peuple grec en mesure de défendre son intérêt national, comme nous l'avons mis en état de manifester sa volonté politique. Nous n'avons jamais eu l'intention de régler sans son aveu ses affaires intérieures. Au contraire, nous avons voulu qu'il fût maître de les régler lui-même, et nous y avons réussi. Les prochaines élections, d'où sortira l'Assemblée constituante, mettront le peuple grec en présence des deux grands problèmes qui se posent pour lui : le problème de la guerre et le problème du régime. Il les tranchera librement ».

Le Gouvernement des Etats-Unis, qui entre toujours plus intensément dans la guerre, vient de prendre une mesure qui aura une répercussion énorme sur les événements. Usant sans retard des pouvoirs que le Congrès lui a conférés le mois dernier, M. Wilson vient de décider qu'à partir de dimanche prochain, les autorités américaines ne laisseront plus exporter sans autorisation spéciale une série de marchandises; parmi elles, figurent les céréales, les fourrages, la viande, les combustibles minéraux, les engrais, la fonte et l'acier. Les autorisations d'exporter ne seront accordées aux Etats neutres que dans la mesure où elles ne contribueront en aucune manière, même indirectement, au ravitaillement de l'Allemagne.

Ainsi finira le ravitaillement de l'Allemagne par les neutres.

Une crise ministérielle, qui pourrait bien devenir une crise de régime, a éclaté en Allemagne, et il faut voir dans ce soulèvement de tous les partis contre le Gouvernement un premier effet de la méfiance que ses déboires continuels inspirent au peuple. Le Reichstag tout entier est déchaîné contre le ministre et le chancelier. Pour le moment, le mécontentement général se formule par une demande du suffrage universel en Prusse. L'empereur a été forcé de l'accorder. En effet, Guillaume II vient de publier un manifeste impérial qui contient trois proclamations concernant :

1<sup>o</sup> Le droit électoral en Prusse; 2<sup>o</sup> le remaniement du ministère prussien; 3<sup>o</sup> l'établissement d'un gouvernement impérial basé sur le système parlementaire.

La crise ministérielle, elle-même, n'est pas encore réglée; on assure que les nouveaux ministres seront pris au sein du Parlement.

C'est une première concession, de pure forme, il est vrai, aux principes démocratiques, et le fait important est que cette première concession

ait été arrachée par les difficultés de la guerre et la première vision de la défaite.

En Autriche, la crise ministérielle a éclaté, il y a huit jours déjà et n'est pas résolue. Un télégramme de Vienne aux *Dernières Nouvelles de Munich* prétend qu'un ministère von Beck sera constitué dans le courant de la semaine, en remplacement du cabinet actuel.

La tâche du nouveau président du Conseil sera de préparer un programme de réformes intérieures.

## LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

L'offensive de nos alliés russes sur le front oriental se poursuit victorieusement à l'ouest de Stanislaw.

Le général Korniloff, gouverneur militaire de Petrograd au début de la Révolution, a attaqué, le dimanche 8 juillet à midi, au sud du Dniester, des deux côtés de la route de Stanislaw à Kalusz, les positions austro-allemandes du général allemand comte Bothmer, qui est sous la coupe de l'Autrichien Boehm-Ermolli.

Toutes les hauteurs et positions fortifiées, formant défense principale de l'ennemi, ont été enfoncées sur un front d'environ 25 kilomètres et une profondeur, par endroits, de 8 kilomètres. L'importance tactique et stratégique de cette victoire, qui a rapporté, dès dimanche, 7.000 prisonniers et un matériel lourd appréciable, découle du fait que la cavalerie a atteint la Lomniza au nord et la Loukva au sud, dans la direction des Carpathes.

C'est vers Dolina que la brèche ouverte à l'ouest de Stanislaw, le 8 juillet, par la victorieuse armée de Korniloff, a été élargie dans les positions de Boehm-Ermolli. Le 9, la ruée enthousiaste des Russes s'est poursuivie, malgré les vives contre-attaques des réserves allemandes, dont certaines ont dû être prélevées déjà sur le front occidental.

Dans la journée de lundi, en effet, les sotnias de cavalerie russe étaient arrivées sur la rive droite de la Lomniza, que les arrière-gardes allemandes et autrichiennes en toute hâte avaient dû évacuer pour se porter sur la rive gauche. Les positions fortifiées de Krasna, avec ses hauteurs cotées 464 mètres, de Peresinsko et de Pryslap, plus au sud, et Rypianca, au nord-ouest de Stanislaw, sont tombées au pouvoir des Russes, ainsi que les villages de Houtziska, Maidan, Vitorov, Patzikouw et Boukovitza.

Le lendemain 11 juillet nos alliés ont occupé la ville de Halicz, rejetant les arrière-gardes ennemies sur la rive gauche du Dniester. Le soir, les troupes russes avaient atteint la vallée de la Lomniza et s'étaient emparées des villages de Bludnik et de Babina.

Sur notre front il n'y a pas eu d'opérations de grande envergure; mais toutefois les attaques locales se répètent presque sans interruption en Champagne. Nos vaillants soldats réussirent à reconquérir les quelques éléments de tranchées où les Allemands se maintenaient encore sur le Chemin des Dames.

A la suite d'une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a lancé le 10 au soir une vigoureuse attaque sur les positions anglaises du secteur de Nieuport. Il parvint sur un front de 1.300 mètres de largeur et environ 600 de profondeur à pénétrer dans les positions de nos alliés.

Ajoutons que dans la nuit du 6 au 7 juillet notre aviation a brillamment réussi une série d'expéditions. Quatre-vingt-quatre appareils ont bombardé les villes de Trèves et Coblenz, ainsi que les usines Krupp, à Essen, en faisant des dégâts considérables.

## QUESTIONS DU JOUR

### Le Marché des Blés à Paris sous l'Ancien Régime

Parmi les questions dont les pouvoirs publics auront certainement à s'occuper avant qu'il soit bien longtemps, figure en bonne place l'étude des mesures à prendre pour empêcher, dans les marchés commerciaux, le retour des faits de spéculation qui ont si justement alarmé l'opinion ces temps derniers.

La réglementation nouvelle à édicter devra tenir compte du caractère des transactions modernes et être mise en harmonie avec la situation créée au monde des affaires par la guerre.

Cependant, pour légiférer en toute connaissance de cause, il ne sera point inutile de se remémorer les enseignements du passé. Dans cet ordre d'idées, l'examen des règlements du marché des blés de Paris sous l'ancien régime nous paraît particulièrement instructif, et un excellent travail de M. Maurice Brochin, docteur en droit, vient d'apporter en la matière quelques précisions, dont nous sommes heureux de faire profiter nos lecteurs (1).

\* \*

Toute la politique de la monarchie à l'égard du commerce des blés à Paris fut dominée par deux idées essentielles : maintenir les cours au plus bas prix, et empêcher le ravitaillement de tomber au-dessous des besoins de la consommation normale.

De cette conception directrice, appliquée « en ne tenant compte que de la protection unique des intérêts du consommateur », découle une suite de mesures réglementant minutieusement la production et la vente des blés. « L'intention, l'idée, en étaient sans doute louables, mais la mise en œuvre, nécessaire et supportable au début, ne devait pas tarder à devenir une source d'oppression économique. Oppression d'autant plus lourde qu'on la sentira de plus en plus inefficace, et que le pouvoir central y renoncera d'autant moins qu'il devait trouver dans le contrôle de ces transactions la cause d'une augmentation notable de ses propres revenus. Il ne se rendait ou ne voulait pas se rendre compte qu'il reculait lui-même le but poursuivi, en créant ainsi un impôt indirect à formes multiples dont le poids retombait pesamment sur les petites gens. »

Cette observation de M. Maurice Brochin est absolument exacte : un résumé rapide de la réglementation à laquelle il fait allusion nous le montrera nettement.

I. — Les premières mesures prises par la royauté pour limiter les cours du blé remontent à Philippe-Auguste. Dès cette époque, les pouvoirs publics cherchent à « se précautionner contre les monopoles, les usures, les retards de voiture, les magasins à contre-temps et tous les autres artifices que l'envie désordonnée du gain pourrait inventer pour diminuer l'abondance et augmenter le prix des vivres. »

À cet effet, on fixe des prix maxima, et l'on impose aux « marchands grainiers » une série d'obligations tendant à supprimer les intermédiaires et à contrecarrer les tentatives d'accaparement. Parmi celles-ci, les plus caractéristiques datent de Philippe-le-Bel, qui interdit à la corporation des grainiers de « regrater », c'est-à-dire de livrer leur marchandise à d'autres qu'à des particuliers, et

(1) *Les Règlements sur les Marchés des blés de Paris sous l'Ancien Régime*, par Maurice Brochin, docteur en droit; 1 vol. in-8°, édité chez Jouve et C<sup>ie</sup>, 15, rue Racine, Paris, VI<sup>e</sup>.

qui leur défendit d'acheter au marché « pour revendre le jour même ». De même on leur prescrivit de ne vendre à chaque particulier qu'un boisseau de grains au maximum par jour.

Cette réglementation demeura en vigueur jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Mais son application ne cessa pas d'être malaisée et donna fréquemment lieu aux pires abus.

Pour faire respecter les nombreux édits rendus au sujet du trafic des blés, on institua des « officiers de marchés ». Ceux-ci, qui tenaient leur charge du roi, virent leur rémunération assurée par le montant des droits perçus à l'occasion des transactions effectuées. Et cela, naturellement, eut pour résultat d'amener, indirectement, une hausse des blés. « Si à l'origine, remarque M. Brochin, cette perception peut, à la rigueur, représenter le prix du service soi-disant rendu par l'officier aux parties en présence, elle ne tardera pas à se transformer en un impôt très lourd, dont la tendance constante sera de s'aggraver. La royauté, voyant un moyen facile de se procurer ainsi des ressources, fera de ces commissions des offices vénaux, puis héréditaires, dont les titulaires n'auront qu'un désir : toucher les plus gros revenus possibles d'une charge qu'ils avaient payée fort cher. Le service rendu disparaît, l'impôt reste et pèse d'un poids croissant. »

Au surplus, ni les prescriptions de l'autorité, ni la surveillance de ses agents n'empêchèrent beaucoup la hausse des prix et l'agiotage. Aussi vit-on les mêmes prohibitions rappelées mot pour mot, à plusieurs siècles de distance, et un auteur put dire fort à propos qu'au cours de la disette de 1698 on n'eut pas besoin de faire de nouveaux règlements, car « il y en avait eu assez dans les années précédentes : il ne s'agissait que de les faire exécuter ».

II. — Les dispositions édictées en vue d'assurer la régularité du ravitaillement de la capitale ne furent ni moins complexes, ni plus heureuses.

L'une des premières consista à accorder à la ville de Paris le privilège que les vivres destinés à sa subsistance ne pussent être saisis en cours de route pour quelque cause que ce fût. Cette mesure tendait surtout à réprimer les agissements de certaines autorités locales « qui ne craignaient pas de réquisitionner, pour satisfaire les besoins de leur propre population, les grains qu'elles voyaient passer dans l'étendue de leur juridiction ».

La fréquence des rappels de cette réglementation prouve que son observation ne fut pas toujours scrupuleuse.

À côté de cette faveur reconnue aux marchands parisiens, on leur imposa plusieurs obligations, dont certaines ne tardèrent pas à devenir extrêmement gênantes.

Tout d'abord, il fut décidé qu'on ne pourrait transporter qu'à Paris les grains chargés sur la Seine, la Marne et l'Oise.

En second lieu, dès Philippe-le-Bel, un véritable droit de réquisition fut institué dans l'intérêt de la capitale, et des agents furent envoyés dans toute l'Ile-de-France, pour « s'informer de la quantité de grains qu'il y avait sur chaque territoire, y laisser le strict nécessaire à la subsistance des habitants jusqu'à la prochaine récolte, et faire vendre le reste ». Ce droit de réquisition fut encore étendu sous Louis XIV, et une ordonnance de 1694 confia à un délégué permanent « le soin de surveiller en Champagne l'exécution des prescriptions concernant le commerce des grains destinés à être amenés à Paris pour sa provision, et, suivant icelles, contraindre les marchands de faire charger et voiturier en cette ville ce qu'ils auront acheté, incontinent après l'achat, ... faire faire ouverture des greniers où se trouvent réservés les grains, et vendre les dits grains aux marchands de Paris. »

Vers le milieu du seizième siècle, on créa, égale-

ment dans le même but, une « zone réservée » destinée à conjurer le manque de blé dans Paris : cette zone comprenait le territoire entourant Paris à huit lieues à la ronde ; sur ce territoire il était rigoureusement interdit, même aux marchands de Paris, d'acheter du blé aux producteurs ; ceux-ci étaient tenus de vendre tout leur grain aux Halles.

Enfin, à partir de 1567, l'intervention de l'Etat se manifesta aussi par la constitution de « greniers d'abondance ». Ces organes étaient destinés à recevoir des réserves de grains que les pouvoirs publics seraient en mesure de jeter sur le marché aux périodes de disette. Malheureusement leur administration laissa beaucoup à désirer, et les achats malencontreux des pouvoirs publics servirent surtout à fausser le marché et à favoriser par là encore la spéculation, au lieu de jouer le rôle régulateur que l'on en attendait.

\* \*

Fixation de prix maxima, entraves de toute nature à la liberté commerciale, usage du droit de réquisition, achats directs par l'Etat, telles furent donc les mesures que la royauté employa pour stabiliser le marché des blés.

Ces mesures restèrent en vigueur jusqu'à la Révolution, et les citations suivantes de Turgot (qui les suspendit deux ans, mais tomba précisément à cause de sa politique libérale), montrent qu'elles ne produisirent pas toujours des effets très heureux.

« Lorsqu'il n'y a pas de liberté, c'est l'avidité (des vendeurs) qui marchande avec la terreur (des acheteurs)... Les règlements et les gênes ne produisent pas un grain de plus, mais ils empêchent que le grain surabondant dans un lieu ne soit porté en un lieu où il est plus rare... Ces règlements réunis (limitant les achats, empêchant les constitutions de stocks par les particuliers, etc...) interdisent à la ville de Paris tout moyen de conserver des grains dans son intérieur et d'en avoir dans ses environs... Ces lois restaient inexécutées, mais menaçantes : aussi le gouvernement se crut-il obligé de pourvoir par lui-même à l'approvisionnement de la capitale ; or ses agents portaient, dans tous les marchés où ils paraissaient, l'alarme et le renchérissement. »

Ces réflexions ne sont pas déplacées à notre époque, où, pour lutter contre des difficultés incontestables, les pouvoirs publics ont une tendance de plus en plus marquée à restreindre les libertés commerciales et à intervenir directement dans l'approvisionnement de la population civile.

Certes, nous ne sommes pas des partisans outranciers du principe physiocratique « laissez faire, laissez passer », et nous estimons que l'autorité administrative a le devoir absolu d'intervenir pour corriger les excès de la libre concurrence, surtout lorsque — comme c'est actuellement le cas — celle-ci se trouve faussée par des circonstances exceptionnelles.

Mais cette action des pouvoirs publics doit rester toujours modérée, se borner strictement à l'indispensable ; elle doit, surtout, être méthodique et pondérée, et tenir compte de tous les facteurs des problèmes complexes dont elle est appelée à connaître.

La faute capitale de la royauté, dans toute sa politique des blés, fut, comme le dit fort bien M. Maurice Brochin, « de n'avoir jamais compris que, si les intérêts des consommateurs sont respectables, ceux de l'intermédiaire et du producteur le sont au même titre ». En effet, « avec un tel système, le producteur, insuffisamment rémunéré, abandonnait, malgré tous les règlements contraignants, sa culture, et contribuait ainsi à augmenter les chances de disette pour l'avenir ».

Espérons que ces leçons du passé ne seront pas

perdus lorsque, à la fin de la guerre, nos dirigeants seront amenés à prendre des mesures pour relever notre activité économique dans toutes ses manifestations.

EDMOND THÉRY.

### Le Discours de M. Painlevé

#### Une nouvelle Politique de Guerre

Quand, la semaine dernière, la Chambre eut terminé ses séances en comité secret, elle tint encore une séance publique de treize heures, à la fin de laquelle fut voté l'ordre du jour de confiance au gouvernement.

Nous ne réviendrons ni sur les discussions passionnées, ni sur les discours éloquentes de ces treize heures de débats. Mais nous croyons devoir en dégager la résultante : le ministre a défini et le pays a adopté une nouvelle politique de guerre. Disons tout de suite qu'elle est dictée par la volonté de terminer la guerre par la victoire. M. Painlevé a déclaré, approuvé par l'immense majorité de la Chambre : « Que demain notre volonté semble fléchir, qu'une lézarde paraisse crevasser notre édifice militaire, et au sourire engageant de Scheidemann vous verrez succéder la face grimaçante du pangermanisme. »

En continuant à lutter pour la victoire finale et nécessaire, la France armée ne fera d'ailleurs que poursuivre fidèlement la tâche assumée par elle depuis trois ans d'être « l'armée de couverture de la civilisation ». Elle y a prodigué son sang à flots, avant que ses alliés fussent prêts à intervenir et leur permettant, ainsi, de se préparer. Mais après de si terribles sacrifices, elle doit être plus économe du sang de ses enfants : elle ne doit plus être, selon la magnifique expression d'un de ses admirateurs américains, *le bûcher qui se consume en illuminant le monde*. Aussi, sa nouvelle politique de guerre sera-t-elle de concilier le besoin d'économiser ses soldats avec la nécessité de se battre jusqu'à la victoire finale. Le ministre de la guerre a admirablement défini cette politique et développé ses moyens. Aucun commentaire ne vaudra ses propres paroles.

M. Painlevé a débuté par un aveu stoïque :

« Des fautes graves, a-t-il reconnu, ont été commises au cours de la dernière offensive. Nous ne songeons ni à les nier, ni à les atténuer ; la France est assez sûre d'elle-même pour pouvoir regarder en face la vérité. »

« Oui, les résultats obtenus ont été payés trop cher ; oui, de lourdes pertes ont été subies — sans atteindre pourtant ces chiffres fantastiques qui ont été propagés on ne sait par qui, — mais pertes trop cruelles qui pouvaient être évitées et qui doivent être évitées dans l'avenir. »

« Les chefs auxquels incombe la responsabilité de ces fautes, malgré les glorieux services qu'ils pouvaient invoquer, ont été relevés de leur commandement. »

« La loi ne permettait au gouvernement aucune autre sanction sans une enquête préalable. Cette enquête s'ouvrira dans quelques jours, et ses résultats donneront au gouvernement le moyen de prendre ses résolutions définitives. »

« Il faut, continua-t-il, qu'il en soit fini de plans téméraires dont les conceptions grandioses dissimulent mal le vide et l'impréparation. Il nous faut une politique de guerre, rationnelle, positive, d'une prudence qui n'exclut pas l'énergie, qui ne demande pas l'impossible aux poitrines humaines. »

« C'est cette politique qui s'impose à nous plus que jamais, c'est elle qui sera celle du gouvernement. »

« Par elle, nous durerons et resterons forts jus-

qu'aux suprêmes batailles, par elle nous pourrions donner à nos armées un outillage puissant de matériel et d'artillerie lourde.

« Cette politique, fructueuse en résultats, économique de vies humaines, nous avons la certitude qu'elle sera suivie désormais, puisque le chef actuel de nos armées s'en est fait le protagoniste.

« Après l'assaut de Carency, un des plus glorieux épisodes de cette guerre, le général Pétain n'a pas craint de déclarer que l'infanterie était impuissante contre des retranchements non bouleversés par l'artillerie, et par la suite, il n'a jamais manqué d'employer cette tactique de destruction par le canon.

« C'est un chef clairvoyant, résolu et sage, qui a la pleine confiance des officiers et des troupes, comme des armées alliées. Mais il ne suffit pas que le chef ait la volonté, le prestige et l'autorité, il faut encore qu'il soit compris par tous ceux qui sont sous ses ordres. Il faut donc que l'esprit de guerre pénètre dans tous les degrés de la hiérarchie ; il ne faut plus de fossés entre les officiers et l'état-major, entre les officiers supérieurs et les cadres inférieurs ; il faut que l'accès même des hauts grades soit possible pour nos officiers de complément. J'ai déjà fait plier et je ferai encore plier à cet égard la vieille loi de 1832.

« ... Nos alliés savent que rien ne saurait fléchir la volonté de la France, qu'elle ne faillira pas, quoi qu'il arrive, à sa tâche ; mais ils savent aussi que notre armée est comme l'armée de couverture de la civilisation, et que son sang coule à flots.

« C'est cette pensée, plus que toute autre, qui a déterminé les Etats-Unis à se joindre aux alliés ; ils n'ont pas voulu, comme l'a dit l'un des leurs, que la France ressemblât à un bûcher splendide illuminant le monde en se consumant. Cette pensée rendra faciles nos accords pour la répartition de nos forces communes.

« Ainsi, par centaines de milliers, de jeunes existences auraient été sacrifiées ; ainsi, pendant trois années, la France envahie, mutilée, aurait été exposée au plus formidable appareil d'oppression ; ainsi nos populations, insultées, maltraitées, auraient été traitées comme un vil troupeau ; ainsi, en Orient, un peuple entier aurait été livré au bourreau comme les moutons au boucher, tout cela pour que l'insolence germanique sorte triomphante, pour que la flotte allemande intacte affame demain ses ennemis de la veille, pour que l'outillage ravi à nos usines du nord et de l'est écrase sous sa production accrue nos ouvriers industriellement désarmés, pour que demain des immigrants avilés achètent à vil prix nos pays dévastés !

« Non ; c'est impossible. Nous ne laisserons pas le militarisme prussien poser son talon sur la nuque des nations libres.

« La question, dont la réponse appartient à la France, est la plus grave qui se soit posée à l'humanité depuis qu'elle existe. Il s'agit de savoir si la liberté d'une nation est compatible avec sa sécurité.

« Il s'agit de savoir si, pour un peuple, il n'y a d'autre alternative que le despotisme intérieur ou la servitude abjecte.

« La France a soutenu victorieusement l'épreuve. Malgré sa frontière artificieusement dessinée par ses ennemis eux-mêmes pour préparer leur invasion, malgré sa trop faible natalité, malgré ses apparentes divisions, elle a puisé dans son unité profonde et dans la force de la liberté le moyen de résister à l'attentat le plus monstrueux. »

\*\*\*

On ne pouvait définir plus nettement les nouvelles idées directrices de notre politique de guerre : unir l'énergie à la prudence, l'audace à la minutieuse préparation ; adapter les éternelles qualités du soldat français aux nouvelles condi-

tions nées du rôle de l'outillage et de la puissance des armes modernes ; en un mot, faire d'une guerre d'enthousiasme une expédition scientifique. Deux principes dominent cette conception : faire donner son maximum de rendement à l'artillerie lourde et à tout l'outillage guerrier ; dépenser au minimum les vies humaines, en ménageant nos soldats et en les faisant relever, autant qu'il se pourra, par nos alliés, maintenant à pied d'œuvre. Ce plan, réalisable, approuvé déjà par nos alliés, sera strictement suivi. On peut en être d'autant plus assuré que le généralissime actuel en a été l'un des protagonistes.

Ce plan, comme on a pu s'en rendre compte, ne met pas la rapidité au nombre de ses facteurs. Faut-il s'en plaindre ? Les Allemands savent ce qu'il leur en coûte pour avoir voulu prendre Paris en six semaines ! Au début de la guerre, le chancelier allemand déclarait à l'ambassadeur d'Angleterre : « Aller vite est pour nous une question de vie ou de mort. » Les Allemands avaient tout sacrifié à la rapidité des opérations... On voit où ils en sont. Dans le plan français, dans la méthode de M. Painlevé, il est simplement question de travail assidu ; il s'agit simplement de ne jamais perdre un jour, sans terme fixe, sans précipitation désordonnée : c'est plus sage et plus sûr.

Ce plan peut-il être interprété comme une critique de ce qui a été fait jusqu'ici ? En aucune façon. Il n'a pu être conçu, il ne sera réalisable, que parce que nous en sommes au point où nous ont amenés l'héroïsme de nos troupes et la sagesse du commandement ; parce que l'Angleterre a eu le temps de s'organiser et de s'équiper pour la guerre ; parce que les Etats-Unis ont eu trois années pour regarder, réfléchir et entrer dans l'arène ; parce que la Russie révolutionnaire a eu tout loisir de ressusciter ses armées et parce que l'Allemagne, réduite à l'impuissance offensive, tremble maintenant pour son avenir.

Georges BOURGAREL.

### La Mort de M. Séblin, Sénateur de l'Aisne

Dans la séance de l'Académie d'Agriculture de France du 27 juin dernier, M. Henri Sagnier, secrétaire perpétuel de l'Académie, a rendu un éloquent hommage à la mémoire de M. Séblin, sénateur de l'Aisne, victime de la barbarie allemande.

Après lui M. Develle, président, a fait ce récit émouvant :

Lorsqu'il quitta la préfecture de l'Aisne, Ch. Séblin, qui venait d'être élu sénateur, devint agriculteur, il devint même industriel, car à son exploitation agricole était annexée une sucrerie dont il fit rapidement une sucrerie modèle. Il continua par son exemple, par ses conseils, d'entretenir le zèle des cultivateurs qu'il avait groupés autour de lui. Ce fut dans son domaine de Montescourt, où il passait la plus grande partie de l'année et qu'il se plaisait à embellir, que le surprit la guerre au mois d'août 1914.

Peu de jours après, on signalait l'arrivée prochaine des grenadiers poméranais et brandebourgeois. Dans ce pays où une administration intelligente avait remené la prospérité et la vie ils apportaient la ruine et la mort.

Charles Séblin ne songea pas un instant à se dérober aux devoirs que la domination passagère du vainqueur pourrait lui imposer. Il voulut rester au milieu de ses concitoyens pour soutenir et pour relever leur énergie et leur courage. Prisonnier dans sa commune, séparé de la France dont il n'avait aucune nouvelle, il vécut pendant trente mois des heures douloureuses. Cependant au mois d'octobre dernier, en entendant le canon de la bataille de la Somme, il commença à espérer. Au commencement de cette année, le bruit du canon

se rapprocha : l'ennemi, anxieux et troublé, semblait préparer la retraite de ses armées.

C'est la délivrance ! pensa-t-il. Hélas ! Ce n'était pas la fin de ses épreuves : c'était le commencement de son martyre.

Dans les premiers jours de février, sa maison, ses fermes, ses bâtiments d'exploitation s'embrasèrent ; soulevés par des explosions de dynamite, les murs de son parc, foudroyés, s'abattirent ; pendant qu'il assistait terrifié à la pose des mines qui allaient bouleverser et anéantir son domaine, un officier s'approcha de lui, c'était le 10 février. « Maintenant, dit-il, c'est à votre tour de disparaître, préparez-vous à partir. »

Pendant parmi les barbares qu'animait une véritable rage de destruction, il s'en rencontra un qui avait encore des sentiments d'humanité. « Dans l'état de faiblesse et de maladie où il se trouve, déclara le docteur allemand installé à Montescourt, M. Séblin a un besoin urgent de mes soins, j'insiste pour qu'il reste dans la commune », et comme malgré son intervention les ordres de départ étaient maintenus, il fit mettre à sa disposition une automobile pour le conduire à la gare voisine, il lui donna même une lettre pour le commandant d'étapes, dans laquelle il priait celui-ci de le traiter avec quelques égards et de lui éviter des fatigues qu'il était incapable de supporter.

En prenant connaissance de cette lettre, le commandant d'étapes de Flavyle-Martel haussa les épaules : « Cet homme fait partie d'un convoi de déportés, il voyagera comme les autres », dit-il brutalement. Charles Séblin et sa vaillante femme furent donc contraints de monter comme les autres sur la plate-forme d'un wagon à bestiaux. Ils furent exposés la nuit par vingt degrés de froid à un vent glacial et à une tourmente de neige et ils ne parvinrent qu'après cinq longues heures à Aulnoye.

Le train s'arrêta à une grande distance de la gare. On eut quelque peine à descendre Charles Séblin transi, épuisé et qui avait déjà l'aspect d'un moribond. Le chef de l'escorte, pris de pitié, crut devoir avertir le commandant d'étapes d'Aulnoye qu'il lui était impossible de l'obliger à faire à pied un trajet de trois kilomètres. « Faites-le marcher, fut-il répondu, et s'il résiste, placez derrière lui quatre hommes avec baïonnette au canon. »

Charles Séblin essaya de faire quelques pas sur la route où des amoncellements de neige gelée rendaient la marche difficile, mais, à bout de forces, à cent mètres de là il s'affaissa sur le sol où il expira.

Deux braves gens du pays le veillèrent et le transportèrent dans leur demeure. Sa malheureuse femme ne fut pas autorisée à rester auprès de lui ; elle fut emmenée jusqu'au poste de la gare d'Aulnoye. Comme elle se refusait de signer une déclaration reconnaissant qu'elle avait été traitée avec bienveillance, elle fut retenue prisonnière pendant plusieurs heures et invitée ensuite à ne pas sortir du presbytère de la commune où le curé s'était empressé de lui donner asile.

Je n'ajouterai aucun commentaire à ce récit dont j'affirme la rigoureuse exactitude. D'ailleurs il n'est pas d'expression qui pourrait traduire les sentiments d'indignation et d'horreur qu'il doit faire naître dans toutes les âmes.

Le Sénat a décidé que le buste de Charles Séblin serait placé dans la galerie du Luxembourg à côté de ceux des grands citoyens qui par leurs talents et leurs vertus ont honoré la France.

Votre bureau vous propose de décider à votre tour que pour rendre hommage à la mémoire de Charles Séblin et perpétuer son souvenir, une plaque commémorative sera placée dans la salle des séances de l'Académie d'Agriculture.

Je ne crois pas devoir mettre aux voix cette proposition que vous devez d'accueillir par vos acclamations. (Applaudissements répétés.)

### Banque Nationale de Crédit

L'exercice 1916 de la Banque Nationale de Crédit, dont nous constatons les résultats, a marqué un progrès nouveau dans le mouvement et le rendement des opérations. Simultanément, sous des formes diverses : émissions de bons, obligations et actions ; facilités de caisse, crédits à court terme, elle s'est efforcée d'apporter aux entreprises de sa clientèle travaillant pour la Défense nationale un concours approprié aux circonstances.

En prêtant son appui au commerce et à l'industrie, elle n'a pas eu à innover. Fondée dans ce but, la Banque a recueilli de ses prédécesseurs des méthodes éprouvées qui lui ont permis, sans transition, d'adapter son action aux nécessités de la situation et d'envisager aussi l'avenir avec une confiance profonde.

Comme précédemment, son activité a été principalement consacrée aux affaires intéressant la Défense nationale. Elle a, avant tout, apporté un concours constant aux différentes émissions du Trésor, et l'importance des sommes recueillies par son intermédiaire témoigne à la fois de l'étendue de sa clientèle de placement et des efforts de son personnel.

Depuis le début des hostilités jusqu'au 31 décembre dernier, les souscriptions reçues par la Banque ont porté sur Fr. : 1 milliard 104 millions de Bons de la Défense Nationale, 76 millions d'Obligations de la Défense Nationale, 144 millions de l'emprunt 5 % 1915 et 202 millions de l'emprunt 5 % 1916, formant un total de 1 milliard 526 millions. En outre, elle a participé également aux diverses émissions de Bons de la Ville de Paris et ses demandes se sont élevées pour la même période à 44 millions de francs. De plus, la Société n'est pas restée indifférente aux efforts faits pour le relèvement du change français au dehors ; soit seule, soit en commun avec des banques amies, elle a obtenu à l'étranger des crédits d'une réelle importance.

Pénétrée aussi de l'importance du rôle que les banques vont être appelées à jouer dans le vaste mouvement économique qui suivra la guerre, décidée à participer de toutes ses forces à cette œuvre d'intérêt national, elle prépare dès à présent un programme qui rendra nécessaire l'élargissement de la base de la Société.

Les progrès continus de la succursale de Lyon l'ont engagée à étendre son action dans l'industrielle région du Sud-Est en ouvrant des succursales à Saint-Etienne et à Vienne (Isère), dont les premiers résultats dépassent toutes les espérances et très prochainement elle installera un bureau à Saint-Fons et une succursale à Tarare. Enfin, elle a ouvert à Paris un premier bureau de quartier qui la rapprochera d'une clientèle intéressante.

Pour cela elle a, en effet, été assez heureuse pour conquérir, au n° 168 de la rue Victor-Hugo, une installation de banque confortable et toute moderne. Le service de location de coffres-forts et de conservation des titres répond à toutes les exigences et sera certainement apprécié de la clientèle spéciale à laquelle il est destiné.

D'autre part, l'importante question de l'installation matérielle de la Banque Nationale de Crédit à Paris semble avoir été résolue de la façon la plus complète. Tout en conservant son installation actuelle du n° 20 de la rue Le Peletier, elle a loué la très grande partie des sous-sols, du rez-de-chaussée, de l'entresol et du premier étage des nos 1 et 3, rue Le Peletier, et 16, boulevard des Italiens, en vue d'un agrandissement indispensable à ses services.

Par décision du Conseil d'administration, le siège social et l'administration centrale de la Société sont d'ores et déjà transportés au premier étage de ces immeubles. Enfin, disons qu'elle s'est assurée au fur et à mesure de ses besoins, la possession

des différentes parties des immeubles 2, 4, 6, rue Laffitte, et 18 et 18 bis, boulevard des Italiens. En résumé, après le percement projeté du boulevard Haussmann, elle aura à sa disposition un îlot de 2.400 mètres carrés environ, contourné par le boulevard des Italiens, la rue Laffitte, le boulevard Haussmann et la rue Le Peletier.

Nous remarquons que d'un exercice à l'autre, le total du bilan de la Banque Nationale de Crédit a passé de 386.755.826 fr. 05 à 502.763.164 fr. 85, dont nous donnons ci-dessous les principaux chapitres comparés à ceux de l'exercice 1915.

A l'Actif, le poste Caisse et Banque de France se chiffre par 28.429.443 fr. 54, contre 13.212.280 fr. 07. Les Bons de la Défense Nationale se montent à 91.911.600 francs, en regard de 52.050.200 francs. Banques et banquiers arrivent au total de 31 millions 305.635 fr. 58, contre 28.373.711 fr. 27. Le Portefeuille Effets atteint 117.760.859 fr. 10, au lieu de 78.556.420 fr. 18. Les Avances sur garanties sont de 53.692.936 fr. 76 à opposer à 44.166.926 fr. 63, et les Comptes-courants débiteurs se soldent par 61.237.889 fr. 57, contre 55.293.178 fr. 40.

Au Passif, nous donnons les principaux chapitres qui présentent une augmentation : les Comptes créanciers et Comptes de dépôt atteignent le chiffre de 319.538.772 fr. 03, contre 211.260.982 fr. 63. Les Chèques à payer sont de 9.473.786 fr. 41, au lieu de 5.332.701 fr. 93, et les Acceptations à payer se montent à 28.674.310 fr. 64, en regard de 24 millions 466.309 fr. 12.

Disons, pour conclure, que la très grande partie des avances sur garanties et comptes courants débiteurs est postérieure à la guerre ou dérogée du moratorium, et, par conséquent, de réalisation facile. Les acceptations sont également de création courante, puisque, à l'exception d'un petit montant concernant les succursales de Roubaix-Tourcoing, les acceptations anciennes sont depuis deux ans retirées.

Au Compte Profits et Pertes, les bénéfices de l'année, en augmentation de 1.089.878 fr. 38 sur ceux de l'exercice 1915, ont été de 5.832.051 fr. 74, dont il faut déduire tout d'abord 158.096 fr. 51, part revenant à l'Etat, en vertu de la loi sur les bénéfices de guerre. Le produit net de l'exercice est donc de 5.673.955 fr. 23, auxquels il convient d'ajouter 480.597 fr. 43, report de l'exercice précédent, ce qui donne un total de 6.154.552 fr. 66, qui a été réparti de la manière suivante :

Répartition :	Exercice 1916 (En francs)
1 <sup>er</sup> dividende de 4 0/0 au capital-actions.....	1.000.000 »
Aux parts de fondateur.....	1.635.884 33
Tantième au Conseil d'administration.....	467.395 52
2 <sup>e</sup> dividende de 6 0/0 au capital-actions.....	1.500.000 »
A reporter à nouveau.....	1.551.272 81
Total égal.....	6.154.552 66

Nous remarquons que les réserves, Provision et Reports de Profits et Pertes atteignent 28 millions 257.413 fr. 70, et que le capital et les réserves de toute nature se montent à 126.706.140 fr. 89.

Le dividende attribué pour l'exercice 1916 est de 11 fr. 875 net par action, de 10 fr. 36 pour les parts de fondateur nominatives et 10 fr. 21 pour les parts de fondateur au porteur.

En terminant, rappelons que la Banque Nationale de Crédit vient de décider de porter son capital de 100 à 150 millions de francs, au moyen de l'émission de 100.000 actions de 500 francs nominal. Les actions seront émises au prix de 600 francs, soit avec une prime de 100 francs.

Il sera appelé à la souscription le quart du montant nominal, soit 125 francs, plus la prime de 100 francs, au total : 225 francs. Les actions nouvelles seront émises jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1917, c'est-à-dire qu'elles participeront, à l'égal des anciennes, aux résultats de l'exercice en cours.

F. MODAU.

## INFORMATIONS DIVERSES

### FRANCE

#### Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	5 juillet 1917	12 juillet 1917
<b>ACTIF</b>		
Encaisse de la Banque :		
en Caisse.....	3.256.014.195	3.258.631.454
à l'Etranger.....	2.034.774.686	2.034.774.686
Or.....	5.290.788.861	5.293.406.140
Argent.....	262.739.403	262.259.508
Total.....	5.553.528.284	5.556.065.648
Disponibilité à l'étranger.....	660.905.399	715.792.258
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	3.406.216	3.339.695
Portefeuille Paris :		
Effets Paris.....	280.452.626	216.110.286
Effets du Trésor.....	1.167.352	2.714.890
Portefeuilles des succursales.....	405.093.852	305.211.277
Effets prorogés :		
Paris.....	532.001.795	519.810.918
Succursales.....	660.255.536	658.979.556
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots dans les succursales.....	603.254.857	599.994.812
Avances sur titres à Paris.....	524.628.714	546.390.750
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	10.700.000.000	10.700.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	5.000	5.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	2.640.000.000	2.670.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	99.163.769	99.163.769
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	42.208.132	42.208.332
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	1.727.365	2.808.495
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137
Divers.....	563.686.582	508.614.370
Total.....	23.607.311.613	23.524.374.510
<b>PASSIF</b>		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Réserves :		
Ex-banques département mobilières (Loi du 9 juin 1857).....	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	20.112.053.875	20.196.484.110
Arrerages de valeurs déposées.....	75.319.568	45.910.534
Billets à ordre et récépissés.....	3.581.240	3.759.736
Compte courant du Trésor.....	42.711.461	70.043.023
Comptes courants de Paris.....	1.512.108.987	1.440.599.050
Comptes courants dans les succursales.....	1.015.910.569	1.020.923.216
Dividendes à payer.....	16.314.539	11.171.738
Escompte et intérêts divers.....	4.113.899	8.835.433
Récompte du dernier semestre.....	23.177.053	23.177.053
Divers.....	576.556.528	478.015.462
Total.....	23.607.311.613	23.524.374.510

#### Comparaison avec les années précédentes

	16 juillet 1914	30 juillet 1914	15 juillet 1915	13 juillet 1916	12 juillet 1917
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	6.044.7	6.683.2	12.448.4	16.113.1	20.196.5
Encaisse or.....	4.092.7	4.141.3	3.986.4	4.775.5	5.293.4
argent.....	635.1	625.3	367.5	341.6	262.3
Portefeuille.....	3.615.8	2.444.2	2.458.7	1.881.0	1.716.2
Avances aux partic.....	730.4	743.8	614.8	1.202.7	1.158.6
à l'Etat.....	200.0	200.0	6.500.0	8.500.0	10.900.0
Compt. cour. Trésor.....	389.9	382.6	96.6	64.1	70.0
partic.....	929.0	947.6	2.390.0	2.224.4	1.461.5
Taux d'escompte.....	3 1/2 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

**La Commission des Changes.** — Par arrêté, paru au *Journal officiel* du 7 juillet, le ministre des Finances vient d'instituer une commission des changes. Dans un rapport du directeur du mouvement des fonds, les motifs de cette création sont exposés de la manière suivante :

« La prolongation de la guerre et l'importance de nos achats à l'étranger rendent particulièrement délicates et difficiles les solutions qu'il y a lieu d'apporter chaque jour à la question du change de notre monnaie nationale contre les devises étrangères nécessaires à nos paiements.

« Sans doute, les conditions mêmes de la lutte

que nous soutenons nous imposent momentanément une balance commerciale trop défavorable pour que notre change puisse rester absolument intact comme l'est demeuré notre crédit. Mais nous devons n'y trouver qu'un motif de plus pour mettre tout en œuvre afin de contenir et ordonner nos importations, les proportionner et les régler suivant nos possibilités de paiement et de crédit. D'autre part, il y a lieu de rechercher ce qui peut être fait dès maintenant pour la reprise de certaines de nos exportations. Enfin, une utilisation aussi parfaite que possible de tous nos moyens de change et de compensation doit être obtenue par certaines réglementations appropriées et d'autant plus facilement acceptables qu'à cet égard tous les intérêts légitimes des particuliers se confondent absolument avec l'intérêt général. »

Le rapport conclut à la constitution d'une « commission des changes », dont feront partie un certain nombre de personnalités choisies parmi les plus compétentes. Au sein même de cette commission, appelée à délibérer à intervalles réguliers sur les questions qui lui seront soumises, un comité exécutif assurera un travail constant et se tiendra en contact étroit avec l'administration. Enfin, faculté est laissée à la commission de s'adjoindre temporairement les personnes d'une compétence spéciale auxquelles elle désirerait faire appel pour un objet déterminé.

La commission est composée de la manière suivante :

MM. Octave Homberg, président.  
Le directeur du mouvement général des fonds ou son représentant.

Arnaud, conseiller maître à la Cour des Comptes.

Blazeix, directeur des services techniques au ministère du Commerce.

Boyer, directeur du Comptoir d'Escompte.

Branet, directeur général des douanes.

Chasseriau, ancien inspecteur des finances.

David-Mennet, président de la Chambre de commerce de Paris.

Deseilligny, syndic des agents de change de Paris.

Lehideux, président de l'Union syndicale des banquiers de Paris et de province.

Ernest Mallet, régent de la Banque de France.

Maroni, économiste.

Moreau, directeur général de la Banque d'Algérie.

Neymarck, économiste.

Parmentier, inspecteur des finances.

Georges-Picot, président de la Chambre de compensation des banquiers de Paris.

Pila, consul général de France.

Sergent, sous-gouverneur de la Banque de France.

Simon, administrateur-directeur de la Banque de l'Indochine.

Tannery, chef de la section de contrôle au ministère de la guerre.

Edmond Théry, économiste.

Sont nommés membres du comité exécutif :

MM. Octave Homberg, président ; le directeur du mouvement général des fonds ou son représentant ;

Chasseriau ; Lehideux ; Parmentier ; Sergent.

**Les dangers de la thésaurisation.** — Dans un ordre du jour récent, dû à l'initiative de M. le sénateur Chastenot, le Sénat a reconnu le danger de la thésaurisation des billets de banque.

Il a considéré qu'il importait d'y remédier par tous les moyens possibles et qu'une pareille pratique détourne la monnaie de son rôle véritable et nuit, non seulement à l'intérêt public, mais encore aux intérêts particuliers de ceux qui s'y livrent.

Les détenteurs de billets de banque, dans une proportion qui dépasse leurs besoins, ont le devoir

de faire rentrer ces billets à la Banque de France par l'intermédiaire de l'Etat.

L'Etat a demandé ces billets à la Banque pour les mettre en circulation ; il faut, par un mouvement inverse, les faire rentrer à la Banque par le canal de l'Etat.

Pour cela, nous devons prêter à l'Etat et lui remettre tous les billets de banque que nous avons en excédent de nos besoins normaux. En échange, il nous livrera soit des Bons, soit des Obligations de la Défense Nationale.

Nous ferons ainsi œuvre de bons épargnants et de bons Français et notre intérêt se trouvera d'accord avec notre devoir.

**La dette du département de la Seine.** — Le préfet de la Seine a fait distribuer aux conseillers généraux un mémoire sur les moyens de consolider la dette du département de la Seine.

Le Conseil aura le choix entre deux projets d'emprunt : le premier portant sur un emprunt de 132 millions, le second sur un emprunt de 134 millions et demi. Le premier chiffre serait adopté si l'on avait recours à un établissement de crédit, lequel fournirait directement les 132 millions demandés. Le second chiffre sera nécessaire si l'on fait appel à l'épargne et si l'on procède à une émission publique.

D'autre part, si on ne recourt pas à l'emprunt, le préfet propose la perception pendant cinq ans de 15 centimes additionnels.

Au dernier moment, ajoutons que dans sa séance du 11 juillet le Conseil général a approuvé les propositions relatives à un emprunt de 140 millions à contracter, par le département de la Seine, au *Crédit Foncier de France*, pour une durée de cinq ans, sous forme de Bons départementaux. Le taux du prêt serait fixé à 6,81 %, les frais et impôts présents, sauf le droit de timbre, restant à la charge du Crédit Foncier.

Dans les conditions où elle est conçue, cette opération est, à la fois, des plus avantageuses, pour les finances départementales et pour notre grand Etablissement de Prêts, qui trouve l'emploi presque immédiat d'une partie des fonds provenant de sa dernière émission.

**Les prohibitions d'importation.** — L'excédent de nos importations sur nos exportations s'accroissant de plus en plus et menaçant d'entraîner de sérieuses difficultés pour l'équilibre du change, le ministre des Finances a insisté d'une façon très pressante sur la nécessité d'appliquer d'une façon plus rigoureuse aux importations étrangères les prohibitions édictées par le décret du 22 mars 1917.

C'est dans ces conditions qu'après avoir pris l'avis du comité des dérogations aux prohibitions d'entrée, avis émis à l'unanimité dans le sens de cette demande, le ministre des Finances et le ministre du Commerce ont signé un arrêté, publié au *Journal officiel* du 9 juillet, et applicable à partir du même jour, subordonnant à une autorisation préalable l'importation de toutes les marchandises dites « contingentes » dont, aux termes de l'art. 7 de l'arrêté du 13 avril 1917, l'entrée n'était, jusqu'à fixation des contingents, subordonnée à aucune permission spéciale.

En conséquence, toutes les marchandises d'origine ou de provenance étrangère, sauf celles faisant l'objet de dérogations générales, ne pourront entrer en France que si leur importation a été préalablement autorisée dans les conditions antérieurement prévues.

### GRANDE-BRETAGNE

**Les recettes du Trésor anglais.** — Pour le premier trimestre de l'année financière commençant le 1<sup>er</sup> avril 1917 et finissant le 30 juin 1917, les recettes du Trésor anglais — comprenant le rende-

ment des impôts et des revenus des administrations publiques, mais non les recettes provenant de la vente des bons du Trésor, ni autres emprunts — se sont élevées à 115.959.286 livres sterling, contre 72.682.998 pour la même période de l'année précédente, soit donc une augmentation de 43.276.288 livres sterling qui se décompose ainsi :

	Trimestre légal du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin		Différences en 1917
	1916	1917	
	(En milliers de liv. st.)		
Droits de Douane.....	16.162	17.910	+ 1.748
Droits de Régie.....	11.571	9.114	- 2.457
Droits domaniaux.....	7.593	8.425	+ 832
Timbres.....	1.635	1.464	- 171
Impôts fonciers.....	40	50	+ 10
Droits de maison.....	260	250	- 10
Impôts sur le revenu et la propriété.....	20.203	23.954	+ 3.751
Impôts sur les bénéfices exceptionnels de guerre.	6.219	41.086	+ 34.867
Droits sur la valeur ter- rienne.....	70	186	+ 116
Service postal.....	4.550	4.500	- 50
Service télégraphique....	800	800	"
Service téléphonique.....	1.650	1.700	+ 50
Service de la Couronne..	110	110	"
Revenus des actions du Canal de Suez et de di- vers emprunts.....	13	294	+ 280
Divers.....	1.807	6.116	+ 4.310
Total.....	72.683	115.959	+ 43.276

Il ressort de ce tableau qu'à l'exception des droits de régie (surtout sur les alcools), la plupart des autres chapitres indiquent une augmentation. L'impôt sur le revenu a rapporté 3.751.000 livres de plus que pendant l'exercice précédent. Il est aussi particulièrement intéressant de remarquer la plus-value considérable de 34.867.000 livres sur l'impôt sur les bénéfices exceptionnels de guerre.

En ce qui concerne les autres recettes, non comprises dans le tableau précédent, les ventes de bons du Trésor se sont élevées à 444.971.000 livres, contre 422.926.000 pendant la même période de 1916. Les bons du Trésor remboursés se sont chiffrés par 256.796.000 livres. Les bons de l'Échiquier 6 % ont produit 45.577.000 livres, et les certificats d'épargne de guerre 9.800.000 livres.

Les dépenses, en regard des susdites recettes, ont été de 671.286.778 livres, contre 444.559.574 livres pour les trois mois de 1916. Les services d'approvisionnement ont nécessité 610.997.200 livres, et l'intérêt pour la dette de guerre 53.839.791 livres, contre 35.444.772. Au total général les dépenses se sont élevées à 1.248.352.363 livres, desquelles 1 milliard 105.347.218 livres ont été obtenues par souscription. Enfin, la balance du Trésor s'établit à 16 millions 306.025 livres, contre 26.533.197 livres l'année dernière.

**Bilan de la Banque d'Angleterre.** — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 4 juillet, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis.....	71.054.000
Dette de l'Etat.....	41.015.100
Autres garanties.....	7.434.900
Or monnayé et en lingots.....	52.604.000
	<u>71.054.000</u>

Département de Banque		Liv. sterl.
Capital social.....		14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Épargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....		41.673.000
Dépôts divers.....		130.579.000
Traites à sept jours et diverses.....		24.000
Solde en excédent.....		3.242.000
		<u>190.070.000</u>
Garanties en valeurs d'Etat.....		45.500.000
Autres garanties.....		141.080.000
Billets en réserve.....		30.851.000
Or et argent monnayé en réserve.....		2.639.000
		<u>190.070.000</u>

**Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)**

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avancés et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
16 mai 1917	54.841	38.514	170.222	153.194	34.777	20.42	5 %
23 —	55.076	38.896	178.724	161.655	34.830	19.48	"
30 —	55.100	39.015	176.920	160.135	34.535	19.51	"
6 juin	55.087	38.965	168.797	151.996	34.572	20.47	"
13 —	55.357	38.778	175.639	158.332	35.029	19.94	"
20 —	56.634	38.839	169.600	151.118	36.245	21.36	"
27 —	57.535	39.399	164.290	145.496	36.586	22.26	"
4 juillet	55.242	40.203	172.252	156.580	33.490	19.44	"

**Les exportations et les neutres.** — Lord Milner a exposé, à la Chambre des lords, que la Grande-Bretagne, depuis de nombreux mois, n'exporte plus ni engrais, ni denrées alimentaires en Hollande, ni en Danemark. Quant aux importations de ces deux pays en Grande-Bretagne, la situation, tout en étant meilleure qu'en 1915, n'est pas encore satisfaisante, mais les importations hollandaises augmentent et les danoises, après six semaines d'arrêt complet, sont en reprise ; il y a de nombreux arrivages de beurre et de lard.

« L'Allemagne fournit à la Hollande et au Danemark du charbon que nous ne pouvons pas fournir à des conditions aussi avantageuses ; c'est pour l'Allemagne un moyen d'exercer une pression, et nous ne pouvons empêcher la Hollande et le Danemark de faire des exportations en Allemagne. »

Lord Milner a ajouté que la Hollande et la Scandinavie, par suite du blocus, ne reçoivent plus les articles d'outre-mer qu'ils réexportaient autrefois en Allemagne.

« Nous exerçons aussi, a dit le ministre, une pression sur les neutres expédiant en Allemagne leurs produits agricoles, mais nous ne pouvons interdire totalement ces expéditions. Nous pouvons cependant promettre aux neutres de leur envoyer certains articles qui leur sont indispensables, à la condition qu'ils ne feront aucune exportation en Allemagne. »

« D'autre part, si une interdiction totale de ces expéditions était possible, elle n'aurait pas sur l'Allemagne un effet assez puissant pour arrêter les importations d'articles d'outre-mer réexportables par les neutres. »

#### RUSSIE

**L'agriculture et la guerre.** — La guerre a lourdement sévi sur l'agriculture russe. Depuis le mois d'août 1914, on s'efforça de développer dans la mesure du possible la production des denrées alimentaires indispensables, tout en les maintenant à des prix raisonnables. Il ne pouvait plus être question d'une culture intensive, pratiquée d'après les seuls principes de l'agronomie.

Cependant, la révolution a soulevé de nouveaux

problèmes. Les exigences des paysans, tendant à la suppression de la propriété privée et à laisser l'usufruit des terres exclusivement aux travailleurs du sol, frappe durement toutes les branches de l'agriculture, telles que la laiterie, l'élevage des moutons, etc., qui ne sont possibles que sur de grandes propriétés.

Si ces exploitations devaient disparaître, la Russie, si paradoxal que cela puisse paraître, serait obligée après la guerre d'importer de la laine, de la grasse, des peaux, etc. Aussi est-il désirable d'engager les paysans à ne pas se borner à cultiver des céréales, mais à se vouer aussi à l'élevage, auquel ne se sont guère adonnés jusqu'ici que les grands propriétaires. Le rendement de l'agriculture sera beaucoup augmenté par la pratique simultanée de la culture des céréales et de l'élevage.

Rappelons qu'à la fin de 1916, le gouvernement russe avait accordé aux gouvernements français et anglais le droit d'importer, en 1917, une certaine quantité de blés. Aujourd'hui, en présence des difficultés que la Russie éprouve pour son propre ravitaillement, les gouvernements français et anglais ont renoncé à ce droit.

Le ministère des Affaires étrangères, publiant les notes que les gouvernements français et anglais lui ont adressées à ce sujet, ajoute que le gouvernement provisoire apprécie hautement ce nouveau témoignage d'attention de la part des alliés, qui contribuera sans doute au raffermissement des liens d'amitié qui unissent la Russie, la France et l'Angleterre.

**Bilan de la Banque de Russie.** — Le dernier bilan de la Banque de Russie, arrêté au 16/29 juin 1917, se compare ainsi avec le précédent :

	9/22 juin 1917	16/29 juin 1917	Com- paraison
(Millions de roubles)			
<b>Actif :</b>			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines).....	1.479	1.481	+ 2
Or à l'étranger.....	2.119	2.120	+ 1
Billon d'argent et de cuivre....	126	129	+ 3
Effets escomptés.....	352	333	+ 31
Bons du Trésor à court terme	9.915	10.193	+278
Prêts sur titres.....	1.239	1.293	+ 54
— sur marchandises.....	47	50	+ 3
— aux institutions de crédit populaire.....	69	70	+ 1
— agricoles.....	18	18	"
— industriels.....	9	9	"
— aux Monts de Piété.....	17	17	"
Effets protestés.....	1	1	"
Titres appartenant à la Banque	260	259	- 1
Compte Emprunt de la Liberté.	239	163	- 76
Divers.....	149	139	- 10
Solde du compte des succurs..	579	429	-150
Total.....	16.618	16.754	+136
<b>Passif</b>			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	12.408	12.592	+184
Capital.....	55	55	"
Dépôts.....	26	27	+ 1
Comptes courants du Trésor..	205	223	+ 18
— spéciaux et consignations.....	627	619	- 8
— courants des particul.	2.096	2.161	+ 65
Mandats non acquittés.....	55	54	- 1
Intérêts sur les opérations de l'exercice.....	516	525	+ 9
Sommes transitoires et divers.	630	498	-132
Total.....	16.618	16.754	+136

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 9/22 juin, à 165.300.000 roubles, et, au 16/29 juin 1917, à 166.007.000 roubles.

**La situation financière.** — Au cours d'une interview, M. Chingaref, ministre des Finances, a fait les déclarations suivantes :

« Pendant que les retraits de dépôts à la Banque d'Etat diminuent, les dépôts dans les Caisses d'épargne augmentent. Certes, la situation de l'industrie est difficile, car les banques lui refusent les crédits. Mais le gouvernement est décidé à lui donner son appui financier, en prélevant sur le Trésor, comme il l'a fait déjà pour les sucreries qui, grâce aux avances de l'Etat, ont pu continuer leurs travaux. »

« Si les impôts rentrent difficilement, la cause en est dans le manque d'organes de perception et dans les tendances séparatistes qui se font jour, surtout en Ukraine. »

« L'amélioration de la situation financière dépend de la confiance que seuls peuvent inspirer l'ordre à l'intérieur et un pouvoir fort. »

D'autre part, le ministre a déclaré que le total des souscriptions à l'emprunt atteignait, à la fin du mois de juin, 2.478 millions de roubles, dont 757 millions souscrits dans les Caisses d'Etat, 936 dans les Banques de Commerce et 785 dans les Caisses d'épargne. Le ministre a ajouté que les demandes arrivent journellement des petites villes et des villages, ce qui prouve que les campagnards mis au courant de la situation s'empressement de prêter leur concours au gouvernement provisoire.

#### ROUMANIE

**Finances roumaines.** — Le ministre des Finances de Roumanie étudie le projet d'émission de bons du Trésor, dits de défense nationale, remboursables à trois, six, neuf, douze mois, au taux de 4 % par an pour les bons remboursables à trois mois et 5 % pour les autres. La Banque Nationale émettra prochainement pour dix millions de leis de papier-monnaie en coupures d'un lei.

**Exactions ennemies en Roumanie.** — On mande de Jassy à l'Agence des Balkans :

Non contents d'avoir vidé la Roumanie occupée de toutes ses ressources en vivres et en matières premières et d'avoir réduit ses habitants à un état de véritable esclavage en les obligeant à travailler sans salaires à la mise en culture des champs, les autorités allemandes se disposent à parachever la ruine du pays en lui extorquant ses dernières ressources.

Selon des informations parvenues de divers points de la Roumanie occupée aux autorités roumaines, notamment de Bucarest, de Buzeu, de Craïova, les journaux publiés par les Allemands annoncent l'émission d'un « emprunt » destiné à couvrir les dépenses de guerre des Allemands.

Tous les habitants du pays devront souscrire à cet emprunt, dont le chiffre a été fixé « provisoirement » à 250 millions de francs. Des avis affichés dans chaque ville ou village indiquent la somme qui devra être souscrite par chaque localité, les autorités allemandes déclarant qu'elles n'admettront aucune excuse, connaissant par le détail la fortune de chaque Roumain. Tout village, toute ville n'ayant pas fourni le chiffre fixé pour sa contribution, sera frappé d'une amende décuple de la somme manquante.

#### ÉTATS-UNIS

**Le renforcement du blocus.** — Le 8 juillet ont été promulgués les importants décrets sur l'embargo et le contrôle des exportations. Cette mesure tant attendue et d'une si impérieuse nécessité pour la ruine de l'ennemi, entrera en vigueur à partir du 15 juillet courant.

L'ordonnance donne la liste des articles soumis au contrôle du gouvernement, et nomme alphabétiquement tous les pays du monde auxquels elle sera appliquée. Elle dit aussi qu'en exerçant son

contrôle sur le charbon et les combustibles, le gouvernement a l'intention de s'assurer la haute main sur le tonnage. Il a entrepris des négociations qui donneront aux gouvernements britannique et américain le contrôle sur tout le tonnage des Alliés et des neutres.

Les vaisseaux engagés sur des routes qui ne sont pas considérées comme nécessaires pour la conduite heureuse de la guerre, seront contraints de concourir aux transports les plus essentiels. Les vaisseaux retenus dans les ports, par crainte des sous-marins, seront priés de reprendre du service. Elle ajoute :

« En disposant du surplus des produits affectés à nos propres besoins nationaux, il est clairement du devoir des Etats-Unis de prendre en première considération les besoins de toutes les nations en guerre contre les Empires centraux.

« Relativement aux déficits des denrées alimentaires, le gouvernement entend seulement remplir l'obligation évidente qui consiste à assurer lui-même aux neutres la libre disposition de leurs ressources nationales et des nôtres, de manière que, de façon directe ou indirecte, nos approvisionnements ne puissent pas servir à nourrir l'ennemi. »

Bien que nos alliés n'aient aucun besoin de justifier ces mesures, le rapport officiel n'en donne pas moins un exemple frappant de la contrebande effectuée par les neutres au profit de l'Allemagne. Au cours de ces deux dernières années, la Suède a augmenté ses exportations en Allemagne, grâce surtout à ses importations des Etats-Unis. C'est ainsi qu'elle a pu expédier deux cent mille tonnes de pâte de bois, dont la cellulose a été employée à remplacer le coton qui lui manque.

Cette complaisante neutre va maintenant se trouver contrariée pour le profit commun des Alliés.

#### La circulation monétaire aux Etats-Unis.

Voici le tableau des monnaies d'or et d'argent ainsi que du papier en circulation aux Etats-Unis au 1<sup>er</sup> mai 1917. Nous établissons la comparaison avec le 1<sup>er</sup> août 1914 et le 1<sup>er</sup> mai 1916 :

	1 <sup>er</sup> août 1914	1 <sup>er</sup> mai 1916	1 <sup>er</sup> mai 1917
(En milliers de dollars)			
Monnaies d'or et lingots .....	632.332	625.877	678.211
Dollars d'argent ..	69.982	65.733	71.210
Monnaies divisionnaires d'argent ..	160.129	167.355	191.568
Certificats-or .....	974.387	1.300.904	1.812.883
— argent .....	474.601	487.472	480.732
Billets du Trésor (loi du 14 juillet 1890) .....	2.420	2.122	1.991
Billets des Etats-Unis .....	337.004	340.472	338.589
Billets des Banques Nationales .....	716.514	731.273	701.531
Billets des Banques de Réserve fédérale .....	»	189.073	460.127
Total .....	3.367.369	3.910.281	4.736.842

La population aux Etats-Unis étant évaluée au 1<sup>er</sup> mai 1917 à 103.859.000 habitants, la proportion de la circulation représente, par tête, 45 dollars 61. Au 1<sup>er</sup> août 1914, la population n'était évaluée qu'à 100.867.000 habitants, et la proportion de la circulation n'était que de 35 dollars 33 par tête.

D'autre part, voici comment s'établit la situation du Trésor des Etats-Unis au 30 avril 1917, com-

parativement au 30 avril 1916 et au 31 juillet 1914 :

	Trésor des Etats-Unis		
	(En millions et centaines de mille dollars)		
	31 juill. 1914	30 avril 1916	30 avril 1917
Encaisse :			
Or .....	1.254.9	1.685.4	2.432.6
Argent .....	526.1	542.0	523.2
Total de l'encaisse .....	1.781.0	2.227.4	2.955.8
Circulation :			
Greenbacks et autres billets .....	343.9	349.3	345.4
Certificats d'or .....	974.4	1.462.8	2.214.5
— d'argent et billets du Trésor de 1890 .....	477.0	489.6	482.7
Total de la circulation .....	1.795.3	2.301.7	3.042.6
Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale .....	62.2	74.7	150.4
Disponible dans les caisses du Trésor .....	81.6	54.9	8.2
Total de l'encaisse disponible .....	143.8	129.6	158.6

#### ALLEMAGNE

**Banque Impériale d'Allemagne.** — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 30 juin 1917, accuse, sur celui du 23 juin 1917, les variations suivantes :

	23 juin 1917	30 juin 1917	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or .....	2.457	2.457	»
— argent .....	59	64	+ 5
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts .....	531	450	- 81
Portefeuille d'es-compte .....	9.586	10.963	+ 1.377
Avances .....	9	9	»
Portefeuille titres .....	103	105	+ 2
Circulation .....	8.220	8.699	+ 479
Dépôts .....	5.148	5.693	+ 545

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 %
7 mai 1917	2.533	18	469	8.304	3.952	8.711	9	5 %
15 —	2.533	22	460	8.206	4.593	9.273	10	»
23 —	2.533	28	522	8.132	4.641	9.220	10	»
31 —	2.533	34	448	8.285	4.538	9.365	10	»
7 juin 1917	2.533	41	483	8.255	4.510	9.250	10	»
15 —	2.533	50	527	8.224	4.816	9.474	10	»
23 —	2.457	59	531	8.229	5.148	9.586	9	»
30 —	2.457	64	450	8.699	5.693	10.963	9	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

**La crise allemande.** — L'Allemagne est actuellement la proie d'une vaste crise politique qui, s'ajoutant aux difficultés alimentaires de toutes sortes dont sont assaillis nos ennemis, crée une situation des plus délicates au milieu de laquelle se débattent l'empereur, le chancelier et les ministres.

L'issue de la crise est encore incertaine. Elle a pris naissance au début d'avril : on se rappelle qu'à cette époque, pressé par les événements russes et prenant à témoin son vieux bon Dieu, le roi de Prusse, empereur allemand, a, par un rescrit, promis à la Prusse une réforme électorale, pour après

la guerre bien entendu. Mais il faut ajouter que cette crise n'est pas seulement celle des réformes démocratiques, elle vise encore la politique de l'Empire, la conduite de la guerre, les buts de paix. C'est une crise générale.

L'acuité de la situation actuelle a pris naissance dans les séances du 6 et 7 juillet de la commission du budget du Reichstag et à cet égard les journaux allemands nous permettent quelques précisions. Le fait décisif est l'intervention du député catholique Erzberger. Erzberger paraît avoir réuni en un faisceau serré toutes les critiques jusqu'ici formulées par les partis de gauche, tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur et militaire, contre la politique du chancelier et des chefs militaires de l'Empire.

Si on en croit la *Tägliche Rundschau*, Erzberger aurait catégoriquement demandé que le gouvernement fit une nouvelle offre de paix plus accentuée que la précédente et exprimât clairement la renonciation de l'Allemagne à toute annexion et à toute indemnité.

« Au premier moment, dit la *Tägliche Rundschau*, personne ne trouva de mots pour répondre comme il convenait à M. Erzberger. Au milieu d'une grande agitation on résolut de s'ajourner pour permettre aux fractions d'arrêter leur attitude en présence de cette offensive inattendue... L'émotion se communiqua de la salle des séances de la commission à tout le Reichstag. Dans la grande salle des séances ce fut aussitôt l'objet de toutes les conversations. Dans les couloirs, les députés et les journalistes cherchaient à résoudre l'énigme : Erzberger ou Bethmann. »

L'intervention de Erzberger revêt un intérêt particulier du fait que celui-ci a multiplié, dans ces derniers temps, ses voyages et ses démarches dans les milieux catholiques internationaux. Récemment encore, il a pris contact en Suisse avec les leaders catholiques. Il y a quelques semaines, une agence de presse dont il est l'inspirateur faisait insérer dans la presse catholique de la Suisse allemande une dépêche assurant que, après l'échec de la tentative socialiste à Stockholm, l'heure était venue pour les catholiques de prendre en mains la cause de la paix.

Lundi à eu lieu la réunion du Conseil de la Couronne et divers organes allemands croient savoir qu'à son issue l'empereur aurait décidé d'accepter la démission de plusieurs ministres prussiens. Il aurait également décidé de modifier la composition du ministère d'empire, dans lequel plusieurs secrétaires d'Etat changeraient de titulaires. On considère comme probable la démission de Zimmermann, celle du ministre des colonies, Dr. Solf, et enfin celle de l'amiral Capelle. On parle aussi d'Helfferrich.

Plusieurs journaux notamment le *Vorwärts*, persistent à croire que la retraite du chancelier est inévitable. On cite comme candidats à sa succession le comte Roedern, ministre de l'intérieur, le comte Hertling, le président du conseil de Bavière, le prince de Bülow et plusieurs autres noms.

En outre on annonce que la grande commission du Reichstag s'est ajournée *sine die*.

Aux dernières nouvelles la crise allemande, loin d'être résolue, se complique de plus en plus. Les principaux faits qui l'ont caractérisée depuis vingt-quatre heures sont les suivants :

Du côté parlementaire, l'agitation persiste et à mesure qu'il est question de sacrifier au Reichstag plus de secrétaires d'Etat ou de ministres prussiens l'hostilité contre Bethmann, que l'empereur semble vouloir couvrir, se fait plus violente. Les députés des quatre fractions de la majorité délibèrent. Ils se mettent d'accord sur les réformes, mais non plus sur la formule de paix qui doit être soumise au Parlement.

En outre, le Reichstag, en séance plénière, a

l'unanimité moins les conservateurs, a refusé de voter les crédits avant que la crise soit résolue.

Du côté de la couronne, on délibère également. Les résolutions finales ne sont pas encore connues. On suit sans doute avec une extrême attention ce qui se passe dans le Parlement pour réduire au minimum les concessions qui apparaîtront indispensables. Le Kronprinz, mandé d'urgence, assiste aux conseils de la couronne.

Des nouvelles de Berlin, arrivées en Suisse, annoncent comme imminente une proclamation de l'empereur.

**La crise de la viande.** — Il se confirme que la pénurie de viande à Berlin provient non pas d'une réduction du nombre des têtes de bétail abattues, mais de l'amaigrissement du bétail. D'après le président du Syndicat des bouchers de Berlin, les vaches livrées au Syndicat n'ont donné que 300 livres à l'abatage, au lieu des 340 à 350 livres prévues.

Par suite des importants abatages de pores qui ont eu lieu à la fin du mois d'avril et au commencement du mois de mai, la pénurie de viande de porc s'aggrave rapidement. Le 23 mai, 2 pores seulement ont été amenés au marché de Berlin, de sorte que la municipalité a dû fournir de la viande congelée.

De vives protestations continuent de s'élever contre l'augmentation des abatages. Dans une réunion de l'« Union chrétienne des paysans bavarois », à Ratisbonne, on a déclaré cette augmentation incompatible avec la conservation d'un troupeau normal, et on a demandé la réduction de la ration de viande de 500 grammes à 350 grammes.

Un autre orateur, le Dr Heim, s'est exprimé en termes particulièrement vifs : « Depuis un an que nous avons l'Office d'alimentation, l'étonnant est que nous ne soyons pas encore morts de faim. Berlin rend difficile à chacun d'être bon Allemand. La pire mesure a été l'octroi d'allocations en argent pour les suppléments de viande. Si ces suppléments sont fournis jusqu'au 15 août, notre troupeau sera décimé. Nous devons nous défendre avec la dernière énergie et aller protestant de village en village si cela ne change pas. » (*Lokal Anzeiger du 31 mai 1917.*)

Enfin, les petits agriculteurs, dont la *Neue Baderische Landes Zeitung* reproduit les doléances, se plaignent vivement de la manière dont le bétail est réquisitionné : « Un cultivateur silésien nous écrit : Je possède 25 arpents de terre ; pour les labourer, j'avais quatre vaches ; actuellement deux d'entre elles, sur le point de véler, ne peuvent être attelées et l'on m'oblige à livrer à l'abattoir mes deux seules bêtes de trait. Je vais être forcé de laisser en jachère à l'automne une partie de mes champs... On voit aussi avec colère, dans le monde des paysans, que les grandes exploitations ont été privilégiées à cet égard. »

La *Leipziger Volkszeitung* ne conteste pas les inconvénients de l'augmentation des abatages signalés par divers orateurs à la réunion de l'« Union chrétienne des paysans bavarois », mais déclare indispensable le maintien de la ration de viande à 500 grammes par semaine. Ces messieurs ne se sont sans doute pas demandé ce que la population des villes pourrait bien manger jusqu'au 15 août... L'argument du Dr Heim, que nous mangeons actuellement la viande de l'hiver 1917-1918 et que notre production ultérieure en lait et en graisse est fortement compromise, pèse certainement davantage. Mais cette révélation n'est pas faite pour nous surprendre et on connaissait déjà cette situation, lorsque le supplément de viande a été institué. Si les autorités responsables se sont malgré tout décidées à cette mesure, c'est qu'un autre moyen pour ravitailler suffisamment la population des villes n'existait pas.

**Natalité et mortalité.** — D'après les statistiques officielles, le nombre des naissances, déduction faite des enfants morts-nés dans les villes de plus de 15.000 habitants, pendant l'année 1915, a été inférieur de 131.068 au chiffre de 1914, et celui de 1916 accuse une nouvelle diminution de 114.557 par rapport à celui de 1915, de sorte que, comparé à celui de 1914, le chiffre des naissances en 1916 marque une diminution de 245.625 soit 39,5 % du chiffre des naissances en 1914.

Quant à la proportion des décès des enfants en bas âge, elle était avant la guerre en diminution constante et cette régression, d'après les mêmes statistiques, s'est poursuivie pendant la guerre, tant pour les 28 plus grandes villes allemandes que pour l'ensemble des villes de plus de 15.000 habitants. Dans le premier groupe, la mortalité était de 15,3 % en 1914, elle est tombée, à 13 % en 1916 ; dans le second groupe, elle est passée, pour la même période, de 15,5 à 13,3 %. Ainsi, la mortalité des nourrissons de l'année de guerre 1916 a été inférieure au chiffre de 1912 (14,1 %, qui était le minimum atteint jusqu'à présent).

Un informateur sérieux estime que ces statistiques sont fausses. Il rapporte que la plupart des mères, ne pouvant nourrir leurs enfants, les envoient à la campagne, où on les élève au biberon, et que, d'après le professeur Liszt, la mortalité infantile atteindrait le chiffre très élevé de 40 %. Il ajoute que la mortalité chez les vieillards, surtout dans les classes pauvres, a beaucoup augmenté elle aussi, et que les maladies d'origine tuberculeuse ou vénérienne se sont accrues dans une très forte mesure.

**Les dessous de l'emprunt allemand.** — Une dépêche de Copenhague à l'agence Reuter décrit la méthode par laquelle les autorités allemandes ont imposé à chaque soldat allemand de souscrire à l'emprunt. Les soldats allemands reçoivent un carnet pouvant contenir 30 timbres de 3 marks. Tous les dix jours, le soldat reçoit sa solde de 3,25 marks et s'il veut faire un versement à l'emprunt, un timbre de 3 marks est collé dans ce carnet. Quand celui-ci est plein, on l'envoie à une caisse d'épargne où il est échangé contre des obligations de l'emprunt.

**Les bénéfices des gros industriels allemands.** — Le *Volksfreund* de Carlsruhe a récemment cité quelques extraits d'un discours prononcé dernièrement à Ratisbonne par le docteur Heim, leader de la Ligue des paysans bavarois, lors d'une réunion de cette ligue.

Ces extraits concernent les monstrueux bénéfices de guerre réalisés par certaines industries : celle des munitions, celle du cuir, celle des combustibles. « Des milliers de ces entreprises, a déclaré le Dr Heim, ont fait des bénéfices doubles et triples de leur capital. Les formidables dividendes qu'elles distribuent prouvent quels prix leur verse bénévolement l'administration militaire. Les experts fonctionnaires des bureaux militaires qui fixent les prix d'achat, sont des créatures des maisons intéressées.

La grande industrie métallurgique, en particulier la section E (fers), s'est signalée par sa monstrueuse avarice. Elle sait que des prix formidables sont payés pour l'acier d'obus ; le fil de fer barbelé est moins rémunérateur. En conséquence, au moment de la bataille de la Somme l'armée disposait de 1.800 tonnes de fil de fer au lieu de 6.000 tonnes dont l'armée allemande avait besoin pour se préserver. Par contre, l'acier à projectiles n'a pas cessé d'abonder bien au delà même des besoins. Le commandement a fixé une amende de 5 marks par tonne de matériel non livré ; mais que représentent 5 marks d'amende pour qui sait empocher 150 marks par d'autres moyens ? »

Le Dr Heim a ensuite accusé les firmes allemandes

des d'exporter en masse les articles de construction, les pièces de machines, parce que les prix d'exportation de ces marchandises ont été fixés à des taux très avantageux. Le résultat est que le pays en manque totalement. Le cartel de l'acier est plus fort que tous les bureaux d'empire.

Le *Volksfreund* prend texte de ces déclarations pour inviter les classes paysannes et les classes moyennes à lutter contre les syndicats financiers et la grande banque.

**La crise des transports en Allemagne.** — D'après la *Gazette de Francfort*, ce ne serait que depuis le mois de décembre dernier que l'exploitation des chemins de fer prussiens aurait été réellement aux prises avec de sérieuses et croissantes difficultés. Les raisons, dit la gazette allemande, en sont multiples. Il y a d'abord la loi sur le service civil qui a imposé aux chemins de fer un nouvel effort. Le transport des hommes, des marchandises et des munitions a énormément augmenté du fait de cette loi, tandis que l'effectif du personnel était réduit.

D'autre part, une grande quantité de wagons et de locomotives a dû être envoyée dans les territoires envahis et spécialement, paraît-il, dans les Balkans. De même, la réquisition de nombreux chevaux et tracteurs pour les services de l'armée, a encore accentué le ralentissement des opérations de chargement et de déchargement des wagons, et il en est résulté une grande congestion des stations et des lignes. Un autre facteur digne d'être mentionné, est que les métaux dits de remplacement, fort utilisés depuis la guerre dans le matériel des chemins de fer comme partout, n'ont pu tous résister aux intempéries des saisons et en particulier de cet hiver.

Les dépenses relatives à l'entretien et au renouvellement du matériel roulant qui, avant la guerre, s'élevaient à 236 millions de marks, ont atteint 268 millions en 1914, 269 millions en 1915, 307 millions en 1916 et sont évaluées à 429 millions pour 1917. En 1914, l'administration des chemins de fer prussiens dut acquérir 1.260 nouvelles locomotives, 1.711 en 1915, 1.658 en 1916 et elle en a commandé 1.854 pour 1917, en même temps que 21.000 wagons.

D'autre part, il y a lieu de mentionner que l'infantisme manifestée par cette administration de supprimer la première classe de voitures à voyageurs vient de soulever de vives protestations à la Chambre des Seigneurs. Une telle mesure, a dit, entre autres, le comte Mirbach, sera péniblement ressentie par beaucoup de gens, et il n'est d'ailleurs pas de l'intérêt des chemins de fer d'encourager davantage, par une pareille décision, la tendance marquée qu'ont les gens aisés à utiliser l'automobile pour leurs voyages.

## GRÈCE

**La Dette grecque.** — Le rapport de la *Commission Financière Internationale* pour l'année 1916 montre que le total des recettes des revenus affectés au service de la dette publique hellénique atteint 86.183.924 drachmes (ou francs), contre 84.787.155 drachmes pour l'année précédente.

Le tableau ci-dessous indique les principales sources de revenus et le montant des recettes comparées avec celles de 1915 :

Sources de revenus	1915	1916
Plus-values	34.887	34.230
Douanes du Pirée	23.345	25.827
— de Salonique	12.545	11.365
Autres douanes	8.798	8.860
Impôts sur le tabac	5.212	5.902
	84.787	86.184

Les recettes de douanes de Cavalla ne sont plus portées aux revenus affectés depuis septembre 1916

et celles de Salonique depuis novembre. Le produit de la vente d'émeri de Naxos se chiffre par 1.660.975 drachmes, contre 1.906.885 drachmes en 1915.

Le revenu brut de l'impôt sur le tabac, qui atteint actuellement 10 drachmes par ocque (l'ocque équivaut à 1 kilo 280), s'élève à 14.141.381 drachmes, soit une augmentation de 1.725.517 drachmes par rapport à l'an passé.

Le rapport termine en disant « que la raison de l'accroissement des revenus résulte de la vitalité et de la richesse d'expansion du pays, et conséquemment des plus grands besoins de consommation ».

## PORTUGAL

**Finances portugaises.** — La Junta du Crédit Public au Portugal vient de publier les comptes de sa gestion pour l'année économique 1915-16.

Durant cet exercice, il a été payé, pour charges de la dette intérieure, la somme globale de 13.727.064.050 écus, et pour la Dette extérieure, à la parité du change, c'est-à-dire prime de l'or non comprise, 2.115.588.120 écus. Avec la prime de l'or, la somme payée de ce dernier chef s'élève à 4.476.756.320 écus.

Au total, dette intérieure et extérieure réunies les paiements se sont montés à 18.203.820.370 écus.

Mais comme dans ces charges sont compris les amortissements correspondant aux titres appartenant au Trésor, si on les déduit, les sommes payées se trouvent ramenées à : Dette intérieure, 8.285.369.170 écus ; Dette extérieure, 4.422.697.740 écus.

Quant au chapitre amortissements, le rapport de la Junta fait ressortir qu'il a été fait pour 9.993.943.610 écus d'amortissement tant sur l'Intérieure que sur l'Extérieure.

La différence de change pour l'exercice 1915-16 a coûté au Trésor portugais 567.083.210 écus de plus que pour l'exercice précédent.

## CHINE

**Le rétablissement de la République.** — La semaine dernière nous laissons prévoir l'éclosion d'une contre-révolution républicaine. Elle a déjà eu lieu ; la tentative de restauration de la monarchie en Chine n'aura guère duré plus de huit jours.

C'est le 1<sup>er</sup> juillet que le général Tchang-Tsun, disposant de quelques troupes dans la région de Pékin, en profita pour exiger du président de la République sa démission immédiate et pour restaurer la dynastie mandchoue dans la personne du jeune empereur déchu, Hsuan-Tung, âgé de onze ans.

Ce coup d'Etat devait être sans lendemain. En face du parti militaire des provinces du Nord qui soutenait Tchang-Tsun, gouverneur de la capitale, toutes les troupes républicaines se dressèrent. Elles furent promptement organisées et habilement conduites par l'ancien président du conseil Tuan-Chi-Jui, qui marcha hardiment sur Pékin.

Il ne resta bientôt plus au jeune empereur et à ses conseillers qu'à abandonner la partie décidément perdue.

Le 8 juillet, Tchang-Tsun, profondément affecté par l'échec de sa révolution de palais, a remis sa démission à l'empereur, qui a déjà publié le décret de son abdication.

D'après des télégrammes reçus à Londres, le gouvernement provisoire a été proclamé à Nankin où Sen-Kuo-Tchang a été nommé gouverneur de cette province, en même temps que le vice-président de l'ancienne République semble avoir accepté les fonctions de président, en l'absence de Li-Yuan-Heng.

Les républicains ont demandé à Li-Yuan-Heng, l'ancien président, toujours à la légation du Japon, où il s'était réfugié, de venir immédiatement à Shanghai. Si Li-Yuan-Heng se rend à cette invi-

tation, la situation prendra aussitôt une tournure beaucoup plus grave.

En attendant, le mouvement hostile à la restauration monarchique en Chine se développe avec une rapidité extraordinaire. Les forces républicaines étaient le 7 juillet à moins de 60 kilomètres de Pékin, sur la voie ferrée de Moukden, et à 19 kilomètres seulement sur la voie ferrée de Han-Kéou.

## Revue Commerciale

**Les perspectives des récoltes en céréales.** — D'après le ministre de l'Agriculture américain, les récoltes de céréales constitueraient un record et donneraient des quantités suffisantes pour satisfaire aux besoins locaux ainsi qu'à ceux des Alliés :

Le blé de printemps promet de rendre 283 millions de boisseaux (le boisseau équivaut à 35 litres 23), contre 158 millions l'an dernier, et une moyenne, pour les cinq dernières années, de 233 millions. Le blé d'hiver a gagné environ sept millions de boisseaux en mai, ce qui fait que l'on s'attend à une moisson totale de blé de 656 millions de boisseaux. Bien que l'ensemble de ces prévisions dépasse quelque peu les 640 millions de boisseaux de blé récoltés l'année dernière, il reste cependant sensiblement au-dessous de la moyenne des cinq dernières années, qui s'élevait à 806 millions.

L'avoine promet la seconde récolte maximum dans l'histoire de l'agriculture américaine. Quant au maïs, c'est, comme toujours, le mois de juillet qui décidera de son rendement.

Enfin les pommes de terre donneraient 148 millions d'hectolitres et les produits alimentaires accuseraient un rendement supérieur de 15 à 20 % à celui des années précédentes.

Il résulte de ce qui précède que le printemps si extraordinairement retardé, pluvieux et froid cette année, aux Etats-Unis, et cela jusqu'à la date du 12 juin où la chaleur est arrivée, a été, malgré tout, favorable aux récoltes.

Pour l'Italie les résultats suivants sont prévus pour les récoltes prochaines. La moisson du blé, qui est presque terminée, apparaît satisfaisante dans toutes les contrées et excellente dans l'Italie méridionale. Le rendement par hectare peut être évalué approximativement égal à la moyenne de ces dernières années. La récolte des pommes de terre ensemencées sur une superficie supérieure de huit pour cent de la superficie normale, promet d'être bonne.

La vigne et les olives ne souffrent d'aucune maladie, de sorte que, sauf des dommages atmosphériques, on peut s'attendre à une excellente vendange et à une abondante récolte d'olives. L'état même du riz semble bon. L'année alimentaire, malgré les exceptionnelles conditions provoquées par la guerre, apparaît ainsi sous les meilleurs auspices et permet de considérer avec calme le prolongement du conflit.

\*\*\*

L'office du ravitaillement autrichien vient d'adresser une circulaire aux chefs des différents districts les avertissant d'avoir à faire connaître à la population que, malgré les promesses antérieures faites par le gouvernement d'augmenter les rations de pain dans une proportion estimable, les décisions précédentes seront maintenues, les récoltes ne devant pas atteindre les résultats espérés.

**Sucres.** — Le ministère de l'Agriculture évalue provisoirement les ensemencements en betteraves à 71.822 hectares contre 77.596 hectares en 1916, soit une diminution de 5.684 hectares ; de leur côté, les fabricants de sucre de France les estiment à

63.763 hectares au lieu de 66.974 hectares l'an dernier, soit un déficit de 3.211 hectares.

Nous sommes loin, même avec un rendement très satisfaisant, de pouvoir suffire à nos besoins pendant la prochaine campagne et les quantités de sucre à importer en 1917-18, n'atteindront, dit-on, que le contingent strictement nécessaire.

Un décret en date du 3 juillet vient d'augmenter les prix des sucres en France. En conséquence, le comité départemental de la Seine a décidé de porter de 1 fr.45 à 1 fr. 50 le kilo le prix du sucre cristallisé et de 1 fr. 60 à 1 fr. 70 le kilo le prix du sucre raffiné.

**Vins.** — Le *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> juillet a publié les résultats comparatifs des enquêtes du ministère de l'Agriculture sur la situation viticole en France aux 1<sup>er</sup> juin 1916 et 1917.

Voici quels sont ces résultats pour les dix départements gros producteurs. Rappelons que 100 signifie très bon, 80 bon, 60 assez bon, 50 passable, 30 médiocre :

Départements producteurs	1 <sup>er</sup> juin 1916		1 <sup>er</sup> juin 1917	
	Superficie en hectares	Etat des cultures	Superficie en hectares	Etat des cultures
Hérault.....	187.000	60	185.000	80
Aude.....	120.230	45	120.780	50
Gironde.....	136.000	65	136.000	70
Gard.....	71.000	65	"	65
Pyr.-Orientales...	65.500	80	63.480	60
Charente-Infér....	53.300	65	50.000	75
Var.....	52.515	80	52.460	80
Indre-et-Loire....	34.000	70	34.000	60
Loir-et-Cher.....	27.230	70	26.900	"
Bouches-du-Rhône	26.300	60	26.200	80
Autres départ....	802.871	68	786.650	77
	1.555.946	66	1.481.470	74

Commentant ces chiffres, se rapportant déjà à plus d'un mois, le *Moniteur Vinicole* écrit que s'il fallait s'en rapporter à ces cotes, la future vendange ne devrait guère donner plus que celle de 1916, mais on sait que partout les sorties ont été plus nombreuses cette année, que l'état de la vigne est également bien meilleur. Certes, bien des événements fâcheux peuvent survenir d'ici la cueillette, aussi on ne saurait faire aucun pronostic.

Depuis, les perspectives ne se sont malheureusement pas améliorées, et il est à craindre que notre récolte viticole de cette année ne soit inférieure à celle de 1916.

Comme affaires, il y a peu à signaler. Dans le Midi, les cours sont toujours très fermes, avec tendance à la hausse, par suite des craintes de développement des maladies; la moyenne des cours reste cependant entre 80 et 85 francs l'hecto à la propriété. Sur souche les acheteurs sont plus rarés entre 55 et 60 francs, selon le degré. Les achats dans le Bordelais se sont ralentis, car la marchandise manque; sur la récolte future, on a traité à 800 francs le tonneau.

A Bercy, il est venu un certain nombre de fûts par canaux, mais les arrivages par fer sont réduits. On paie : Midi rouge, 95 à 97 francs en wagons-réservoirs; 100 à 106 francs nu en fûts; Espagne, de 94 à 96 francs l'hecto.

**Récouverture du marché du coton au Havre.** — Le *Journal officiel* du 9 juillet a publié un arrêté décidant la recouverture du Marché du Coton du Havre. Il a publié en même temps un règlement additionnel déterminant la qualité des personnes qui peuvent faire des opérations, le montant des provisionnements pour chaque industriel; et instituant une « Commission du Marché du Coton du Havre » siégeant à Paris avec Comité exécutif au Havre.

## PETITES NOUVELLES

◆ Les porteurs de certificats provisoires de l'*Emprunt 5 0/0 1916* libérés dès l'émission ont tout intérêt à ne pas attendre l'échéance du 16 août pour déposer ces certificats en vue de leur échange contre des titres définitifs.

Ces dépôts peuvent être effectués à la Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore), chez tous les trésoriers généraux, receveurs des finances et percepteurs de Paris et des départements ainsi que dans les Banques et Etablissements de crédit.

◆ L'augmentation du capital social du *Crédit Foncier* est un fait accompli depuis le 10 juillet. Le succès qui a couronné cette opération ne tardera pas à produire son effet sur le cours de l'action qui se négocie à 633 francs.

Il est question d'un prêt de 140 millions que le département de la Seine contracterait au *Crédit Foncier* pour une durée de cinq ans au taux de 6,81 %. Le prêt est conçu de façon avantageuse à la fois pour les finances départementales et pour la Société, qui trouvera un emploi presque immédiat d'une partie des fonds provenant de sa dernière émission.

Le tirage du 10 juillet, impatiemment attendu par les souscripteurs de l'emprunt 1917, a eu lieu, à la date fixée, en présence d'une foule nombreuse, sous la présidence de M. P. Laroze, sous-gouverneur. Malgré les difficultés résultant de l'état de guerre, ce tirage, ainsi que la délivrance des titres, ont pu être effectués, dans les délais prévus, avec la rigoureuse exactitude qui est de tradition au *Crédit Foncier*.

◆ On annonce que M. Chevalier, directeur de l'Office National des Valeurs Mobilières, vient de négocier à Madrid une offre de rachat des obligations de la *Compagnie Madrilène d'Electricité* placées en France qui seraient payées 400 francs par titre par le Gouvernement français et cédées pour le même montant en pesetas à une banque espagnole.

L'opération qui se rattache aux combinaisons concernant le change espagnol serait présentée incessamment à l'approbation des obligataires.

## Marché Financier

Paris, le 12 juillet 1917.

Au cours de cette huitaine, le Marché a été favorablement impressionné par les succès de nos Alliés russes, et la cote se présente ferme dans l'ensemble.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

*Au Parquet.* — Au comptant : 3 %, 60,50 ; 5 %, 88,75 ; Banque de France, 5.210 ; Banque de Paris, 970 ; *Crédit Foncier*, 633 ; *Crédit Lyonnais*, 1.115 ; Actions st, 775 ; P.-L.-M., 981 ; Nord, 1.298 ; Orléans, 1.100 ; Ouest, 695 ; Midi, 895 ; Transatlantique, ex-coupon, 301 ; Boléo, 950 ; Penarroya, 2.150 ; Suez, 4.430 ; Extérieure, 104,50 ; Russe 5 % 1916, 78 ; Briansk, 375 ; Rio-Tinto, 1.730 ; Prowodnik, 309,50 ; Tréfileries du Havre, 232 ; Montbard-Aulnoye, 430 ; Etablissements Bergougnan, 1.335.

*Marché en Banque.* — Au comptant : Toula, 1.025 ; Maltzof, 506 ; Cape Copper, 128 ; Mount Elliott, 156,50 ; Spassky, 49,50 ; De Beers, 369 ; Modderfontein B, 220,50 ; Rand Mines, 96,50 ; Bakou, 1.400 ; Malacca ordinaire, 128 ; Financière des Caoutchoucs, 200.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Smart, imp.